

Manent Roger

LE PETIT CORPATUS



LA CHAPELLE DE GOURNIER

MAI 1996

N° 136

- REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 07 MAI 1996 -

PRESENTS : CARDIN . ROUX . REYNIER. CROCHON.
PASDRMADJIAN, GARAUD, GONSOLIN, CORBY
FRANCOU-CARRON, TISSOT, MARCOU, DUMENIL.

REPRESENTES : BOULANGER, CALVAT .

ABSENTS : PELLISSIER.

- ORDRE DU JOUR -

I) Avenants Travaux Village de Vacances .

II) Embauche personnel lac ETE 96.

III) Délibération Véhicule Pompiers .

IV) Questions diverses .

I) Avenants Travaux Village
de Vacances

M. Le Maire expose :

la réhabilitation du Village de Vacances a fait l'objet d'une convention de mandat en date du 02 Juin 1995 entre la Commune de CORPS et G.I.D.

Le bilan prévisionnel de cette opération s'élevait à 8 200 KF TTC (hors mobilier estimé à 500 KF) pour un montant de recettes de 8 676 KF, constitué par des subventions et le produit du bail consenti à L.V.T. Depuis cette date, l'opération est rentrée dans sa phase réalisation . Certains éléments sont venus modifier le programme et le bilan financier de l'opération.

Désormais, le nouveau bilan prévisionnel des dépenses s'élève à : 9 307 KF TTC .

Conformément à la législation, ces modifications doivent faire l'objet, pour être entérinées, d'un avenant à la convention de mandat en précisant le contenu. Ces évolutions et modifications se traduisent notamment dans l'opération par les engagements de dépenses suivants :

- Marché MONTANER : travaux supplémentaires à hauteur de :
38 460 F.HT dans le cadre d'un avenant.
- Marché GALLIEN : travaux supplémentaires à hauteur de :
60 397 F.HT dans le cadre d'un avenant .
- Passation d'une lettre de commande d'un montant de :
180 000 F.HT à l'entreprise MERENCHOLE pour la remise
aux normes et l'achat du matériel de cuisine .

M.Le Maire précise que ces engagements de dépenses sont le résultat de négociations serrées avec les entreprises et que les dépenses afférentes à la cuisine ont fait l'objet d'une mise en concurrence entre trois fournisseurs .

Par ailleurs : l'achat de mobilier nécessite l'engagement d'une lettre de commande d'un montant maximal de 300 Kf TTC, et la fourniture et la mise en place d'une piscine, dont le financement a été obtenu in extremis, nécessite, compte tenu des conditions difficiles de réalisation, du budget restreint qui lui est affecté ainsi que des délais, la mise en place rapide d'un marché négocié .

Après avoir donné lecture des documents évoqués, à savoir :

- projet d'avenant n°1 à la convention de mandat,
- avenant n°1 au marché Montaner
- avenant N°1 au marché Gallien ,

M.Le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Approuve les avenants et lettre de commande présentés et l'avenant à la convention de mandat signée avec G.I.D.;
- autorise Le Maire à signer l'avenant n°1 à la convention de mandat présenté par G.I.D.;
- autorise G.I.D., mandataire, à signer les avenants à marché, la lettre de commande à MERENCHOLE ; à engager, après négociations, une lettre de commande pour l'achat de mobilier et d'engager dans les plus brefs délais les négociations en vue de passer un marché négocié pour la fourniture et la mise en place d'une piscine dans le respect des enveloppes arrêtées .

II) Embauche Personnel Lac ETE 1996 :

M.Le MAIRE expose au Conseil Municipal que cet été 1996 la Commune de CORPS ayant à sa charge le Camping du lac du Sautet , il y aurait lieu d'embaucher du personnel pour effectuer les différents travaux d'entretien et de gestion.

M.Le Maire propose de créer cinq emplois d'agent d'entretien et un emploi de surveillant pour la baignade au bord du lac du Sautet pour la période du 1^{er} Juillet au 31 Août 1996.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de créer les cinq emplois d'agent d'entretien et celui de surveillant de baignade , les recettes du camping du lac devant servir à couvrir les dépenses de personnel ;(Une abstention:M.CORBY). le Conseil Municipal, d'autre part, charge M.Le Maire de prendre les arrêtés de nominations correspondants pour ces différents emplois.

nouvelle collectivité intéressée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- estime que ces demandes s'inscrivent dans un souci de respect de l'environnement et des règlements en matière de salubrité publique, et ressortent normalement des compétences du SICOM en matière de collecte des déchets ménagers ;

- à ce titre, approuve l'adhésion au SICOM à compter du 01/04/96 des Communes de :

BEAUFIN, MONESTIER D'AMBEL, LES COTES DE CORPS et STE LUCE ,
dans les conditions définies et approuvées en concertation avec le Comité Syndical.

3) Tirage au sort JURY Criminel :

M.Le Maire propose pour simplifier, de procéder à un pré-tirage au sort pour le choix des jurés pour 1997.

Après tirage , les Communes de :

ST LAURENT, AMBEL, STE LUCE

ont été choisies et après réception de leur liste électorale, il sera fait un nouveau tirage au sort lors d'une prochaine Réunion du Conseil Municipal pour la désignation de trois personnes .

4) Projet de Convention Mairie-Tennis-Club de Corps:

M.Le Maire fait part au Conseil Municipal du projet de Convention proposé par le président du Tennis-club de CORPS pour l'utilisation des Courts de TENNIS.

Il est décidé de rencontrer le bureau du club pour la mise au point définitive de la Convention.

5) Achats à prévoir :

a) Logiciel M14

M. Le Maire fait part au Conseil Municipal de la nécessité d'acquérir un nouveau logiciel pour la mise en place de la comptabilité M14 et donne connaissance du devis établi par le Centre de Ressources informatiques .

Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord pour l'installation de la nouvelle gamme MAIRISTEM concernant les logiciels :

Comptabilité M11 évolutive M14

Paye-C

Population-Elections .

pour un coût estimé à 13 000 F HT.

b) Remplacement du camion :

M.Le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il y a urgence à remplacer le camion-benne et propose d'attendre les propositions des garagistes pour arrêter un choix.

III)Rétrocession au Service Départemental d'Incendie et de Secours d'un véhicule communal.

La Commission administrative du Service Départemental d'incendie et de secours de l'Isère en sa séance du 28 Janvier 1992 a pris la décision de départementaliser les véhicules à compter de l'année 1992.

Cette même commission a donné son accord sur l'affectation des véhicules neufs, la rétrocession des véhicules usagés correspondants et l'affectation de certains véhicules rétrocedés suivant le récapitulatif suivant:

Véhicule rétrocedé :

VSAB 5611 XS 38

Date de l'mise en circulation : 30 Juin 1987 .

La valeur d'amortissement du véhicule à la date de rétrocession est nulle .

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord sur la rétrocession définie ci-dessus et autorise le Maire à signer tout document administratif ou comptable qui en serait la suite ou la conséquence, notamment la décision de rétrocession qui modifiera l'actif .

IV) Questions diverses :

1) Annulation Délibération location local au SIVOM :

M. Le Maire rappelle au Conseil Municipal que lors de la dernière reunion en date du 10 Février 1996 , il avait été décidé de fixer un tarif pour l'occupation des locaux communaux pour le Secrétariat du SIVOM .

Or, au cours de la dernière reunion du SIVOM , la majorité des Maires s'étant prononcés contre cette mesure et pour une prise en charge par le SIVOM des dépenses résultant des travaux de rénovation dans la montée d'escalier accédant au local du SIVOM, M. Le Maire suggère de supprimer, pour cette année, la location du local destiné au SIVOM .

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'annuler la délibération du 10 Février 1996 concernant la fixation du prix de location du local destiné au SIVOM .

2) Adhésion de nouvelles Communes au SICOM :

M. Le Maire présente au Conseil Municipal les délibérations des Communes de:

BEAUFIN (en date du 13/01/96),

des COTES DE CORPS (en date du 27/01/96),

de STE LUCE (en date du 23/02/96),

de MONESTIER D'AMSEL (en date du 10/03/96),

sollicitant leur adhésion respective au Syndicat Intercommunal de Collecte des Ordures Ménagères du Canton de CORPS et rappelle que les Communes de CORPS, PELLAFOL, LA SALETTE et SAINT MICHEL en BEAUMONT, fondatrices du SICOM, doivent, conformément au statuts et au règlement intérieur du dit syndicat, approuver expressément l'adhésion de toute

c) Achats Cantine :

M. Le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande d'achat de matériel pour la cantine scolaire :

- Une friteuse au prix de 500 F environ.
- Une Cocotte -Minute au prix de 500 F. environ.
- Une Gazinière d'occasion au prix de 600 F.

d) DIVERS :

1) Convention OT-Mairie :

M. Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une Convention avait été élaborée et acceptée lors de la réunion du Conseil Municipal du 13 Novembre 1995 .

Après concertation avec les membres de l'Office du Tourisme, des aménagements ont été proposés au niveau de l'article 6 tels qu'ils apparaissent dans le projet de convention ci-joint.

M. Le Maire propose donc d'annuler la Délibération du 13 Novembre 1995 et de remplacer le texte de la Convention initiale par celui qui est présenté ci-dessous.

Après Délibération, le Conseil Municipal approuve le nouveau texte et charge le Maire de signer avec l'Office du Tourisme la nouvelle Convention .

2) Demandes d'emploi:

M. Le Maire fait part au Conseil Municipal de plusieurs demandes d'emploi : elles seront examinées par la Commission compétente .

3) Suppléant SICTOM :

M. Le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il y aurait lieu de nommer le suppléant de M. GONSOLIN pour représenter la Commune au sein du SICTOM et propose de nommer à ce poste

Mme Gisèle ROUX , 1^{er} Adjoint .
Accord du Conseil Municipal .

4) Entretien Jardin de Ville :

Suite à la demande de plusieurs mamans, il est envisagé :

- Installation d'un bac à sable et d'une balançoire avec pneus .
- Panneau d'interdiction pour les chiens.
- remise en état du grillage .

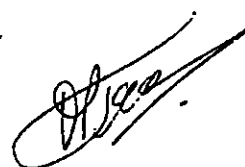
5) Autres questions évoquées :

- Lecture est faite de la lettre de la DDE concernant l'irrégularité de la construction d'un abri de jardin .

- Demande de M. Le Chef de Corps des Pompiers pour l'achat d'un BIP : Accord si le SIVOM accepte de participer lui aussi.

- Remerciements de la part de Mme La Directrice de l'Ecole pour le bac à sable et rappel de travaux à faire :

- Sécurité
- Peinture préau et couloir.





LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DE L'ÉQUIPEMENT

MAILING/FUSRN85.DOC

**Mairie de Corps
Monsieur Gérard CARDIN
Conseiller Général du canton de Corps
Maire de Corps
38970 CORPS**

OBJET : Travaux sur la RN 85 à La Salle en Beaumont

Monsieur le Conseiller Général,

J'ai l'honneur de vous informer que mes services vont débiter les travaux de rétablissement de la RN 85 dans la traversée de La Salle en Beaumont.

En effet, des études importantes ont été nécessaires jusqu'en décembre 1995 pour s'assurer de la stabilité de la route rétablie.

A partir du 3 avril 1996, seront réalisés 11 forages de 15 mètres de profondeur remplis de gravier. Ils constitueront des puits de décharge de la pression exercée par les eaux souterraines et draineront le sol.

Les travaux de terrassement et de chaussées débiteront au mois de mai. Notre objectif est d'ouvrir la route pour les vacances d'été 1996.

La déviation actuelle sera maintenue durant les travaux. Les usagers n'auront ainsi que quelques contraintes de circulation au moment du raccordement de la nouvelle chaussée à la route existante.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire concernant ce projet.

Je vous prie de croire, Monsieur le Conseiller Général, à l'assurance de ma considération très distinguée.

D. FOUGEA

1^{ère} FETE DES MERES A CORPS

En présence de Mr Decard, maire, et de Mr Genevois, directeur de l'école de garçons. Le podium est dressé dans la cour de l'école de filles

IRMA PRA, PRUD'HOMME MARIE, ROSTAING MARIE, FRANCOU MELANIE, FEIGE MATHILDE, COMBE BERTHE, CATELAN JOSEPHINE, CHAPEL MARIE-LOUISE, MATHIEU BLANCHE, MAZET BERTHE, PELLEGRIN JOSEPHINE, ? , ABONNEL JEANNE, MAZET ROSE, ABONNEL EYMARD ADRIENNE



L. Trayer = Corps. (Mères)

FOOTBALL CLUB DE L'OBIOU

LA FIN DE SAISON

A la fin du championnat, il est temps de dresser un bilan sportif du F.C.O. En deuxième division, les seniors ont joué 20 matchs depuis septembre : 10 victoires, 8 défaites, 2 matchs nuls. L'équipe se classe 5e sur 12 avec 53 buts marqués depuis le début de saison. Il faut noter que la seconde partie du championnat fut bien meilleure que la première, ce qui est de bonne augure pour l'année prochaine.

Les équipes jeunes se sont aussi bien comportées, les cadets terminant au milieu du tableau de promotion.

Le tirage du loto de printemps et des cartes des membres bienfaiteurs a eu lieu : Mme Salmon remporte un jambon, Mme Weber une pendule, Mme Boulanger une cassette vidéo, Mme Dubuc un ballon, M. Masse un jeu de dominoes, et Serge Marcou remporte un lot de sacs.

Les festivités de l'été du F.C.O. commencent le samedi 15 juin pour la fête de fin de saison. Tous les licenciés depuis la création du club sont invités à disputer un tournoi amical entre anciennes équipes et équipes actuelles, au stade municipal à partir de 14 h.

Le challenge Turc aura lieu le samedi 27 juillet à partir de 16 h au stade, il réunira traditionnellement des équipes de l'Isère et des Hautes Alpes.

Le samedi 3 août, le F.C.O. organise comme chaque année en partenariat avec la pêche un grand méchoui à la salle des fêtes. Inscriptions sur réservation.

Le samedi 10 août se tiendra au stade à 16 h le challenge Louis Galvin (ex tournoi des vacanciers) avec les touristes et les vacanciers de la région.

Enfin le dimanche 1er septembre, le challenge Porcero ouvrira le début de saison à partir de 9 h du matin au stade, avec une belle compétition entre les meilleures équipes de la région.

Tous les licenciés sont invités à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu au siège du F.C.O. le samedi 29 juin à 18 h.

Le F.C.O. souhaite un bel été à tous les habitants de Corps et à bientôt au stade.

LE FOYER

Nous sommes un groupe de jeunes corpatus. Nous avons repris l'association "Centre d'animation de Corps" dit "Le Foyer". Nous voulons remercier toutes les personnes qui ont participé à la pesée du panier. Grâce à celles-ci nous avons pu aménager la salle où nous nous réunissons : télé, jeux, poste laser, etc... Nous vous resolliciterons certainement d'autres fois. Les jeunes du foyer vous remercient par avance de votre générosité. Toutes personnes voulant plus amples renseignements sur notre foyer pourront s'adresser au bureau.

Président : MARCOU Christophe
Trésorière : BOULANGER Nicole
Secrétaire : MASSE Laëtitia

Jean-Michel Asselin, rédacteur en chef des éditions concerto vertical, a habité pendant plus de 10 ans au hameau de Dorcières à la Salette. Il a réalisé de nombreux reportages dans nos montagnes, je l'ai accompagné très souvent avec mon appareil photo. Il m'a fait profiter de son expérience d'alpiniste, je lui ai apporté le concours de quelqu'un de par là. De ces périples nous avons rapporté des notes, des articles, des topos, et des photos diffusées dans les journaux spécialisés du monde de la montagne.

Avec son accord je voudrais vous faire profiter de cette moisson pour vous persuader une fois de plus que l'on habite au carrefour de merveilleuses régions, le Vercors, le Devoluy, le Valgaudmar, le Beaumont, dotées de richesses naturelles qu'il serait dommage d'ignorer.



Luc Reynier

SUR LA ROUTE NAPOLÉON, CET ITINÉRAIRE
TORTUEUX QU'EMPRUNTA L'EMPEREUR POUR SON COME-BACK
DE L'ILE D'ELBE, IL EXISTE UNE PETITE BOURGADE :
CORPS. CE CORPS-LA, DES MILLIERS DE GENS
L'ONT CARESSÉ DU BOUT DES DOIGTS. CE CORPS-LA,
IL EST LA PORTE OBLIGÉE D'UN SANCTUAIRE : LA SALETTE.
CE CORPS-LA, IL EST UN CŒUR,
CELUI DES ALPES DU VALMONTHEYS.

La région se nomme le Valmontheys. C'est un peu vrai, c'est un peu faux. Valmontheys comme Valbonnais, comme Beaumont et Matheysine. Une trilogie que les jeunes agriculteurs de La Mure ont inventée un an en arrière pour marquer leur produit. Drôle et belle idée qui correspond exactement à la situation du pays. Zone éclatée, vallées fermées sur elles-mêmes, qui espèrent s'ouvrir et avoir leur carte à jouer, aujourd'hui et demain. Il faut voir le pays. La Mure hier, c'était noir charbon, noir jusqu'à l'hiver. Même l'or blanc était inaccessible. La mine domptait le paysage, les têtes et les cœurs. La mine dure comme l'anthracite, et ce charbon dont personne ne veut aujourd'hui. Alors demain est déjà là qui raye un nom sinistre, "La Morte" et qui crée sur les hauteurs proches "L'Alpe-du-Grand-Serre", une station de ski dont le développement étonne aujourd'hui les incrédules qui préféraient s'exiler. Mais poursuivons cette route. Elle descend jusqu'à couper La Bonne, une rivière où se chamaillent les kayaks. Abordons la lente montée vers La Salle, puis c'est là, dans la trouée verte des frênes, un clocher, un village. Une rue et des maisons à terrasses auxquelles on accède par de grandes marches larges. Des cafés, encore des cafés, c'est le pays qui donne soif.

Les langues de Sicile ou d'Aragon

En juillet, on dirait le Midi. C'est une frontière. En décembre, à l'heure de la première chute de neige, on sait à quelle borne on appartient : celle de la montagne. Pour toujours, Corps est un village que la montagne cerne, pour le meilleur. C'est la terre habitée par le chasseur qui va lever le coq du côté de Boustigue. C'est la place où l'on évoque la truite de la Sézia. C'est à l'abri du chaud, dans une pièce de voûte sombre, quelqu'un qui offre le génépi du Chapelet quand l'autre pourrait bien lui faire goûter de son miel de lavande ! Il y a le Drac, cette rivière dragon qui charrie l'or mythique et qui crée les eaux miroitantes du lac du Sautet. C'est la Souloise verte, turquoise, bouillonnante et crépitante, alimentée par la bouche des Gillardes. Une eau qui naît de terre, fraîche et transparente. C'est l'Obiou et ses 2 790 mètres de calcaire doré, rouge au petit matin, sa tête de gros bovin sage tournée vers l'est. C'est le Faraud et le Pierroux, c'est le Journal, le

Laton, c'est le Chapelet, Chamoux, Gargas, Côté Rouge, ou les Ravioles. Corps, c'est l'accent qui commence à chanter. Plus haut, dans les hautes terres, on parle un patois que l'on croirait cousin avec les langues de Sicile ou d'Aragon. Il y a les "a" comme dans cota sierva, des sortes de gros pissenlits... Langage que l'on parle, dès lors que l'on est entre gens des mêmes terres. Dès lors que l'on s'adresse à son chien, à sa vache, à tout ce qui est l'essence même du terrain. Corps est un village de montagnes à neuf cents mètres. Ses cinq cent vingt-cinq habitants en savent quelque chose. L'été, la population monte à trois mille résidents. Le lac est souvent l'affaire des Hollandais ; le boulanger multiplie alors ses pains. L'été, deux cent mille pèlerins montent à La Salette. Corps, c'est Lourdes sans sa grotte, non plus les marchands du temple et les béquilles abandonnées. Corps, c'est là où sont nés, au siècle dernier, un petit garçon et une jeune fille qui vont bouleverser la montagne. Avant de rencontrer Maximim et Mélanie, nous allons cadastrer le territoire.

De l'exode au gratin

Il faut aller aux confins méridionaux des Alpes du Nord. Corps est situé sur la charnière. On n'est ni au-delà, ni en deçà. Terre hybride où se mêlent déjà la culture méditerranéenne et le savoir des montagnes. Un siècle, c'est la bonne mesure pour un pays. On le voit vieillir, et Corps a vieilli, on le voit mourir et beaucoup sont morts, et pas toujours de mort naturelle. Il faut se rafraîchir la mémoire douloureuse de la guerre des paysans, la guerre de 14. Des hameaux de La Salette ont perdu presque la totalité de leur jeunesse dans les tranchées. On pense souvent que l'industrie qui drainait la force dans ses forges était le tombeau des campagnes, mais on oublie la baïonnette, le zyclon "B" et quelques obus. Le vrai décès de la vraie campagne est aussi guerrier. Dans mon pays (l'appropriation vaudra quelques explications), il y a sept habitants au kilomètre carré. Merveille des merveilles ; ainsi, alors que je connais ce qui se joue dans une rame de métro, je me réveille chaque matin avec la sensation de la terre vierge. Et de plus, je sais, et nous sommes nombreux à le savoir, qu'ici, la mort est enterrée. On se fait des naissances, des jeunes. On entend des projets. On se bat pour un train à crémaillère, on voudrait une salle de gym, et une pièce pour le

cinéma. On fait brûler des fagots (des fassayes) à la Saint-Jean, comme avant. Et je connais des fours à pain qui fument au milieu de la neige d'où l'on tire des oies dorées, des gratins onctueux et des boules de pain qui sentent le bois brûlé.

Les forêts occupent le quart de la surface. Les alpages où viennent paître des vaches et des brebis sudistes, constituent la presque totalité du territoire paysan. Mais on se tromperait si l'on ne parlait que chiffres. Ce qu'il faut noter et savoir, c'est qu'à 1 400 mètres d'altitude, dans les jardins de l'été, il y a des pommiers, des cerisiers, des pruniers et puis de beaux rangs de poireaux, des salades. Pour les tomates, il faut s'adresser à l'automne. Les pommes de terre, elles, existent pour les cochons et les hommes. Avec le lait des vaches, on a le gratin, le meilleur du Dauphiné.

Le Goliath des passereaux

Corps possède une histoire et des mythes. Le mythe de la création, ce sont les armées d'un chef gaulois. Il faut alors imaginer ce Bellovèse, roi des Bituriges. C'est à la fois la barbarie et la savante courtoisie des Phocéens. Car Bellovèse arrivait du sud. Il remontait le Drac. L'arrière-garde séduite par Corps se serait installée pour fonder la

première colonie. Mais l'hypothèse ne tient que dans l'imaginaire. Pas un tesson de bouteille ou la garde d'une épée qui ne viennent la renforcer. D'autres attendent Hannibal sur la route qui mène de Corps à Mens, mais les éléphants du Carthaginois n'ont pas laissé d'empreintes. Il n'y a pas d'espace pour l'homme du paléolithique ; celui qui vit dans cette terre haute, sauvage, nul ne sait d'où il arrive, d'où il s'est enfuit. Il est probablement enfanté par le sud. Rome a saisi tout le pays, le sentier muletier des Gaulois s'est pavé des bonnes intentions romaines. Corps est à la croisée de deux routes importantes. Il y a celle qui va de Briançon à Luc-en-Diois et celle qui joint Chorges à Grenoble. Dans ce lieu, havre plat au milieu des monts et des abîmes, il se crée le Camp du Corbeau... Campus Corvi d'où sortira le Corps... Animal noir, curieux, habile dont j'aime le vol quand explosent les thermiques sur les faces sud. Attention, ne confondez pas ! Je parle du corbeau, du vrai... Le grand corbeau (le Goliath des Passereaux, écrit Paul

Géroudet) avec son bec noir et son cri "Rrok, Rrok !" qu'il balance dans le vent. Dire qu'ils le confondent, ceux dont les yeux baptisent le corbeau tout ce qui vole noir. Voilà la corneille noire (mais elle n'a pas la queue cunéiforme du Goliath), voilà surtout le chocard à bec jaune qu'ils persistent à tutoyer chouca... Quelle belle famille que ces oiseaux solaires, qui aiment les déchets des hommes et montrent la signification du fumier... sur lequel poussent les plus belles roses ! Ainsi, le corbeau a donné son prénom au village. Enfant, j'entendais souvent cette sentence : *"C'est un pays ravitaillé par les corbeaux."* Alors que dans la bouche de l'adulte, il y avait tout le mépris du monde, elle me plaisait déjà cette terre peuplée d'oiseaux noirs qui apportaient du pain et des mots d'amour... Je vous propose de quitter Corps, de vous éloigner d'un lac où se mirent la neige et les mélèzes. Une petite route indique "Sanctuaire de La Salette". C'est là que nous allons vivre des instants de montagne.

Le feu et l'avalanche

Une route et un ruisseau qui l'accompagne. Il n'y a de place que pour quelques prairies pentues, et de denses ombres de pins. Les premiers virages, l'hiver, ne voient pas le soleil. La Sézia (la rivière en contrebas) est le centre de ce petit monde du froid. On la traverse au pont de Gournier, et puis on passe rive gauche. Cette fois, la route est nettement taillée dans des schistes bruns, au-dessus de grandes pentes de hêtres et quelques frênes. L'hiver, sur les schistes, de grandes orgues de glace. Elles se forment, se brisent, s'évanouissent accompagnées de pluies de cailloux. Des fêlures courues d'eaux constituent nos couloirs d'avalanches. Au cœur des grandes chutes de janvier ou de mars, le trop plein de blancheur déboule sur la route, tord la rambarde qui surplombe la Sézia. Une fois, nous avons parcouru ce chemin à pied, enfants sur les épaules, jouant à saute-mouton par-dessus les terrils d'ivoire. L'avalanche est présente dans toute la vie de La Salette. Ici, chaque hameau (il en existe onze) est constitué de façon défensive avec la lente sagesse du trajet de la coulée. Il n'empêche que quelques années en arrière, toute la pente qui domine le petit hameau des Matthieux s'est mise en marche. Course folle qui a balayé des chalets récents et des maisons cente-

naires. C'était une image de guerre, de bombe, avec les choses de la vie, du matelas à la casserole, égarés au milieu des prés. Les vaches ne pouvaient sortir, il fallait creuser un tunnel et chacun, victimes ou sauveteurs, semblait se demander d'où venait la colère. Il faisait alors si calme. Le plus incongru, ce sont les arbres fauchés, vulgaires allumettes, et puis cette fragilité de la neige. A Dorcières, Jean et Henri se souviennent des avalanches. *"Des avalanches, il y en a toujours eu. Il y a celle qui a fauché le toit du four à pain. Mais c'est pas la neige qui a le plus fait de mal. Le village des Ablandins a brûlé entièrement et dans d'autres hameaux, le feu a détruit plusieurs maisons."* Il faut dire que le feu, l'hiver, c'est terrible. Les pompiers ne peuvent pas venir rapidement et souvent l'eau est gelée. L'eau courante est arrivée très récemment ici. Non pas qu'il en manquait, mais chacun avait sa fontaine, dehors. Eau fraîche d'une température toujours égale qui sourdait de terre. On aménageait avec un tube de fer, une auge de pierre... L'eau courait avant d'être courante. Aujourd'hui, elle est au robinet et par là, payante. Mais surtout, le plus lourd tribut à ce progrès (qui est merveilleux), c'est le bâtiment laid, installé à Dorcières, avec les poteaux EDF qui sont de véritables verrues dans ce paysage. Cette petite chose montre à quel point une administration sait être d'une nullité remarquable à la mesure de sa technicité. Comme si le progrès ne pouvait rimer avec sérénité. Car j'ai oublié de vous emmener au-delà du ravin des Fauviats. Juste à cinq kilomètres de Corps alors qu'on a franchi une fois de plus la Sézia.

Des boucs et des pies grièches

Voilà que l'on découvre un véritable cirque de montagnes d'une harmonie presque parfaite. Une symétrie de monts, de forêts, d'alpages, de villages et de vallées qui semblent se répandre, parfaitement ordonnés sur l'axe de la croix qui domine le Plateau. C'est le règne du vert et du ciel limpide. C'est l'endroit où les choses se distinguent si bien, parce qu'elles existent si fort que l'on retrouve la notion de l'équilibre. Je pense souvent à ce qui se passe en chacun de nous en montagne. Dès lors que nous approchons d'un sommet, la jubilation rééquilibre la douleur de monter. Comme si l'excitation neuvronale allégeait le sac,

décrampait le muscle, éclaircissait la vue. Il faut aller à La Salette, à pied, se tenir dans le champ qui borde le cimetière canadien et admirer au printemps, à travers le rideau de

renoncules, de sainfoins et d'ancolies, une montagne ronde, pleine, maternelle sans aucune prétention. Ici, ce n'est pas le royaume du pic et du roc, c'est le vestibule du ciel, une montagne à vaches, faite pour le sabot, la jouissance de marcher. Avec ses herbes drues, des formations de mégaphorbes près des ruisseaux (il s'agit d'associations de plantes géantes : adénostyles, laitues des Alpes, pétasites, trolles, etc.). Les premières pentes sont le terrain des génisses. Elles paissent en laissant tinter leur cloche (il y en a de moins en moins) et restituent le bruit des rêves d'enfants. Ce carillon se mêle à tous les chants d'oiseaux, mais il est rythmé en premier par le crépitemment des pics verts ou noirs et l'appel étrange du coucou. Ceux qui savent regarder les oiseaux observent la pie grièche avec son bandeau noir sur le visage. Elle attend, posée sur un poteau, un insecte dans le bec. Elle ira le mettre au frais, planté sur une épine, ou sur la pointe d'un barbelé. Plus haut, au-delà des villages qui ne dépassent pas l'altitude de 1400 mètres, on entre dans les grandes terres des alpages. Et cette fois, l'herbe rase appartient aux brebis et aux chèvres. Deux grands troupeaux paissent sur le site ; les bergers arrivent avec leurs bêtes vers le 15 juin. Ils gardent des troupeaux de mille bêtes. Un grand bouc aux cornes en forme de lyre, joue le diable. Il pue la noisette et l'urine. Sur la route, des milliers de crottes et cette odeur de montagne que j'aime. Je souhaite ce grand moment à beaucoup, au cœur de l'hiver, à l'instant du plus froid : entrer dans une bergerie. D'abord, c'est la chaleur qui saute au visage, puis le nez qui s'empli, puis la vue : ces boules de laines sales, ce museau rosé et l'air gentil. Et les bêlements insistants pour le foin qu'il a fallu amasser l'été. Le foin, c'est la plus grande aventure paysanne. Souvent au récit des anciens, j'ai compris combien l'herbe qu'il nous arrive de fouler avec nos parapentes pouvait être une rareté, une valeur plus sûre que n'importe quel titre en bourse. *"Année de foin, année de rien"*, dit-on... Mais chacun, hommes, femmes, enfants se battait sur les pentes, crampons aux pieds parfois, pour récolter la matière de l'hiver. A dos de mulets, on descendait

les gerbes de foin dans de grands filets de chanvres ; ici, le terrain ne peut imaginer les botteleuses. Il faut travailler à la main. Un véritable corps à corps dont personne ne pourrait assumer l'existence. Pour réaliser cette œuvre, il faut qu'il y ait du monde, qu'il existe un véritable corps social organisé vers la même tâche, et que celle-ci soit valorisée.

Les trois sans femme

On a cru longtemps que les paysans des montagnes étaient un peuple rustique avec tout ce que cela peut avoir de péjoratif. On ne savait pas que ces gens qui "cultivaient la pente" civilisaient les plus sauvages des paysages. Je souris lorsque ici et là, on vante la tenue des pâturages suisses ou autrichiens (ah, les pelouses parfaites... !) oubliant comment, en France, on a sacrifié

cet univers en ne lui reconnaissant pas la grandeur qui l'habitait. On a certes subventionné, mais quelle dérision après qu'on eût glosé dans les salons sur les "crétins des Alpes"...

Les gens des montagnes n'ont pas choisi la facilité. La pente pour cultiver, c'est la chose la pire. Il faut travailler comme une bête pour recueillir de maigres fruits. Le pays des plaines, ici ils l'appellent le "bon pays". L'hiver est-il rude ? Vu d'en bas, on pourrait le croire. Une moyenne de température absolue sur dix ans, au hameau des Payas (à 925 mètres), donne le chiffre de 8°3. C'est peu, mais à une telle altitude, c'est déjà le signe de l'influence méridionale. Ainsi l'hiver est-il plus court que dans les vallées voisines du Valjouffrey ou du Trièves. Toujours sur dix ans, dans ce même hameau, il faut noter cent vingt-cinq jours de gel... Ajoutez à cela des précipitations modestes, une masse de neige importante en février et vous saurez qu'il peut faire bon vivre à 1 770 mètres au sanctuaire qui compte 2 038 heures d'ensoleillement par an.

Dans ce contexte climatique, on comprend cependant que la paysannerie ait laissé le champ libre aux résidences secondaires. Elles représentent 68 % des habitations de La Salette. Cette faiblesse du tissu social permanent, est à mon avis (comme dans de nombreuses communes de montagne) la porte de sortie des bonnes volontés. Vivre au pays était un slogan quelque peu irréaliste dès lors qu'il s'agissait de poursuivre l'impossible. Reste qu'aujourd'hui, la demande de ces havres de paix est telle que des secteurs comme le Valmontheys ont leur carte à jouer. Il faut imaginer un lende-

main où se côtoient paysans et touristes. Il faut imaginer une terre d'accueil qui ne soit pas une réserve indienne. Sous peine de disparition pure et simple.

Les treize communes du canton de Corps ont perdu au début du siècle près du quart de leur population sur la trilogie : guerre, exode, industrie. L'esprit "aventurier" des montagnards les a conduits vers les destinations les plus surprenantes. Ainsi on retrouve des Salettus au Canada ou en Afrique. Ces pionniers se sont exportés très jeunes pour cultiver enfin sur des terres plates. Une forte baisse de population a lieu encore de 1936 à 1962... Cette fois, les communes accusent un fléchissement du tiers de leurs habitants. Il faut imaginer le drame réel que représente cette véritable hécatombe que l'on n'a pas su endiguer. A Dorcières, lorsque l'on prend les archives,

on tombe sur ces chiffres qui parlent violemment : Dorcières en 1859, quarante habitants ; Dorcières en 1975, trois habitants (un père et ses deux fils, ce qui faisait surnommer le pays, celui "des trois sans femme"). On enregistre ainsi, sur la commune de La Salette, l'exode en trente ans de près de trois cents personnes !

La mémoire de Jean et Henri

L'exode est à peu près enrayé aujourd'hui, mais jamais le problème de la paysannerie n'est apparu aussi crucial. Si de nouveaux habitants sont venus, il ne reste cependant que deux foyers qui ont le statut de paysans. Moins de dix vaches sur une commune qui, voilà cent ans, en comptait plus de quatre cent cinquante. Demain, ces terres que les hommes ont cultivées pendant des générations n'existeront plus. Dans le meilleur des cas, des paysans de la plaine viendront créer des parcs pour l'estive. On attend bien aussi de la part de la SAFER, qui a récemment acheté un grand nombre de terres agricoles, l'installation d'un jeune berger dans une ferme existante. Mais quoi de la culture des Salettus, quoi de leur savoir, de leur langue, de leurs traditions, de leur vie, du sens de leur existence ?

Jean et Henri Pras sont deux frères, ils vivent à Dorcières. Dorcières, c'est la faute d'un géomètre. Le pays se nommait d'Our-sières. Pays d'ours, pays de loups, à peine la mémoire des grands-parents d'Henri et Jean en est encore peuplée. *"Ce sont des histoires que les vieux racontaient pour nous faire peur."*

Vous êtes ici depuis quand ?

Depuis toujours. Notre grand-père était de Dorcières et notre grand-mère des Ablandins. C'était une Barbarin et son frère est parti au Canada.

Qui vivait ici lorsque vous êtes nés ?

La famille Barde, la famille Moussier et un gars qui était venu de Pontcharra-sur-Bréda et qui est parti aux Côtes-de-Corps en 1943, puis à Cahors. Il n'était jamais bien où il vivait ! Et puis, il y avait une vieille fille et son frère aveugle qui s'est tué en gardant les vaches.

Vous alliez à l'école ?

Bien sûr. Il y avait trois écoles sur la commune. Les garçons et les filles étaient séparés sauf quand il manquait un instituteur.

Que cultivait-on ?

Du blé, de l'orge, des pommes de terre. On avait des vaches et des moutons et on faisait un potager. Avec du blé, on avait notre pain pour toute l'année. On faisait le pain toutes les quinze jours. On allait au moulin à Corps en charrette et le meunier payait en farine. A la fin, il fallait aussi payer pour l'électricité du moulin. Chaque famille faisait son pain. Nous on faisait sept ou huit grosses boules.

Qu'est-ce que c'était le repas ?

Le midi, oh ! c'était comme maintenant, des légumes et des pommes de terre, et tous les soirs de la soupe. On faisait le fromage et puis le beurre qu'on allait vendre à Corps. Ensuite, la laiterie de Gap a ramassé le lait, quand il y a eu une route ! Et puis, il y avait deux cochons, et de temps en temps un agneau, une poule.

Un grand-père qui fait la trace

Les enfants travaillaient ?

Oh oui ! A dix ans, on allait garder les moutons et on travaillait aussi. Il fallait aller rateler le foin et chercher les trousses (les filets de foin) à dos de mulets.

Que s'est-il passé pendant la guerre ?

Le père était prisonnier, les grands-parents s'occupaient de nous. On allait chercher du bois comme on pouvait.

Comment vous habilliez-vous ?

Avant la guerre, le grand-père fabriquait de la toile, le drap et la grand-mère faisait des pantalons. Mon pauvre père en avait tissé de la toile. La dernière il l'avait faite quand il s'était marié.

Vous aviez des jeux ?

Des jeux ! Des jeux ? On n'en avait pas bien. On jouait même pas aux cartes. De temps en temps, l'hiver, on faisait du ski. Mon père m'avait fabriqué des skis en frêne.

Vous vous sentiez isolés ?

Ah ça oui. L'hiver, il fallait prévoir de monter toute la farine parce qu'après, le chemin était impraticable. Fallait se débrouiller avant la Toussaint. On remontait chaque jeudi des affaires du marché. On descendait à pied tous les jours à l'école. Dans la neige, c'était dur. Il nous fallait presque une heure. Des fois, à quatre heures, quand il faisait nuit, si le grand-père voyait qu'il était tombé trop de neige, il descendait dans le ravin pour faire la trace. Il partait avec son bâton. Tu comprends, en descendant, tu coupes la neige, mais nous pour monter avec nos petites jambes ! Souvent, on avait la trace du facteur ou de ceux qui venaient du sanctuaire.

Là-bas, y'avait des filles

Pourquoi croyez-vous que des gens se soient installés dans des pays si rudes ? C'est la force qui a fait ça. Maintenant tu vois bien, y'en a plus des paysans. C'est pas rentable. Tu sais, notre voisin dans les Hautes-Alpes, il nous a parlé de Saint-Véran qui est à 2 040 mètres d'altitude. C'est pas pour les plaisirs du monde qu'ils l'ont bâti. Et ici tous ces villages, c'est pas un petit travail. Y'avait beaucoup de monde.

Les gens étaient plus forts ?

Plus forts, je sais pas. Ils étaient là...

Quand avez-vous eu l'électricité ?

Très tôt, en 1928 ou en 1929. J'étais tout petit. Je vois encore le bonhomme qui installait le lampadaire. On a eu la radio, il y a vingt ans. On a le téléphone depuis neuf ans et deux téléphones qu'on nous a données.

Vous étiez chasseur ?

Mon père, il aimait les perdrix rouges, et mon grand-père il disait qu'il n'aimait pas s'amuser avec ses volailles. Sa passion c'était le lièvre. Moi, j'ai un peu chassé.

Vous alliez dans des fêtes ?

Oh oui. Quand on avait dix-huit, vingt ans, on allait veiller aux Praz. Y'avait bien des filles là-bas. Tu parlais de là-bas à minuit. Il te fallait une heure sans t'arrêter pour revenir. On jouait aux cartes, on dansait, une fois dans une maison, une fois dans l'autre. Il y avait quelqu'un qui jouait de l'accordéon. Moi je suis jamais allé veiller plus loin que La Salette.

Comment faisiez-vous pour avoir du vin ?

Tout le monde avait des vignes en bas, à la place du lac aujourd'hui. Les nôtres sont toutes noyées. On avait deux cuves ici. Les dernières vignes qu'on a eues ont été mangées par les lapins de garenne et on a abandonné.

Vous fabriquiez autre chose ?

Oh oui, les paillasses des chaises, les paniers. On a appris tout ça. Les meubles ici, ils ont toujours été là. L'étagère c'est mon oncle qui l'a faite. Un jour, on voulait me l'acheter. Ma foi, je vais pas défaire ma maison. Même si on m'en donne trois fois ce qu'elle vaut, je lui ai dit, prenez le plan et faites-la faire chez un menuisier, c'est pas un monde.

Vous êtes partis tous les deux au service militaire. C'était la première fois que vous alliez en voyage ?

Ah ça oui. On est allé à l'étranger, et même à travers la France. Jean était déjà allé à Grenoble pour ses lunettes, mais c'était tout. Moi je suis allé en Tunisie. Ils m'ont gardé un mois et m'ont renvoyé. Jean est allé en Autriche à dix kilomètres de Kitzbühel, dans un tout petit village. Y'en avait qui disaient : *"Qu'est-ce que c'est que ce bout du monde ?"* et moi je me sentais bien.

Les mulets, ça passe ou ça casse

Auriez-vous aimé habiter en ville ?

Bof ! Peut-être si on était allé en ville on se serait marié mais ici, on est resté célibataire. Toutes les femmes sont parties en ville.

Pourquoi les femmes sont-elles parties plus vite que les hommes ?

Ben ! Toujours remuer du fumier pour pas gagner sa vie, ça fait partir.

Elles faisaient des travaux différents que ceux des hommes ?

Elles faisaient tout ! Le foin, les patates, le bois, et même labourer.

Comment vous labouriez ?

Avec des vaches. Elles sont plus lentes que les mulets. Les mulets, ça passe ou ça casse. Ils sont trop rapides. On les achetait à Gap. Notre Coquet, on l'a acheté à Seyne-les-Alpes. Il y en a de moins en moins. Quelques-uns avaient des chevaux, mais dans la montagne, les chevaux ils ont de trop gros pieds. Ils sont pas dégourdis.

Vous aurez des successeurs ?

On nous dit bien qu'il faut aller à la retraite et laisser la place aux jeunes, mais tu les vois, toi, les jeunes, venir comme nous, labourer pour faire un carré de lentilles ? Faudrait drôlement avoir faim. Non, ça c'est plus possible.

Epilogue : Jean et Henri viennent de vendre cette année leurs deux vaches. Ils n'en auront plus jamais. Je pense à un écrivain qui fermerait son cahier. Et dehors, la montagne faite pour la jubilation

JEAN-MI DE DORCIÈRES

1983

LA CONSTITUTION D'UNE FORCE DE POLICE INTERNATIONALE

➤ Principe de la force de police internationale

L'accord de paix inclut une demande formulée par les belligérants aux Nations unies pour établir une force de police internationale de surveillance dépendant de l'ONU (IPTF). Cette force de police entraînera et conseillera le personnel chargé localement de faire appliquer la loi et contrôlera les activités, les moyens et les mesures visant au respect de la loi.

➤ Application du principe

- La force de police sera dirigée par un commissaire désigné par le secrétaire général des Nations unies et devra rendre compte de ses activités au secrétaire général des Nations unies et au Haut représentant civil.
- L'accord oblige les belligérants à coopérer totalement avec l'IPTF.
- Si le personnel de l'IPTF reçoit des informations concernant des violations des droits de l'homme, il les fournira à la Commission des Droits de l'homme qui est établie par l'accord de paix, au tribunal international chargé de l'ex-Yougoslavie, ou à d'autres organisations appropriées.
- L'accord oblige les belligérants à coopérer aux enquêtes menées par les forces et les membres de l'IPTF chargés du respect de la loi.

LA MISE EN OEUVRE DES OPERATIONS CIVILES

- L'accord de paix inclut une demande de la part des belligérants concernant la désignation d'un Haut représentant chargé de faciliter les aspects civils de la mise en œuvre de l'accord de paix, comme l'aide humanitaire, la reconstruction de l'économie, les droits de l'homme et la tenue d'élections libres.
- Le Haut représentant mobilisera et coordonnera les activités des organisations et des agences concernées par la mise en œuvre des opérations civiles.
- Le Haut représentant préside une commission civile mixte qui inclut les plus hauts représentants politiques des belligérants, le commandant de l'IFOR et des représentants des organisations et des agences civiles que le Haut représentant jugera utile de faire siéger.
- Le Haut représentant aura des échanges réguliers avec le commandant de l'IFOR afin de faciliter la coordination entre les volets civil et militaire de l'accord mais il n'aura aucune autorité sur l'IFOR et ne devra en aucun cas intervenir dans la conduite des opérations militaires ou au sein de la chaîne de commandement de l'IFOR.



ACCORD DE DAYTON 21 NOV 1995

Ligne de contact (26/10/95)



Zone contrôlée par les forces
croates (HVO)



Zone contrôlée par les forces
musulmanes (ARBIH)



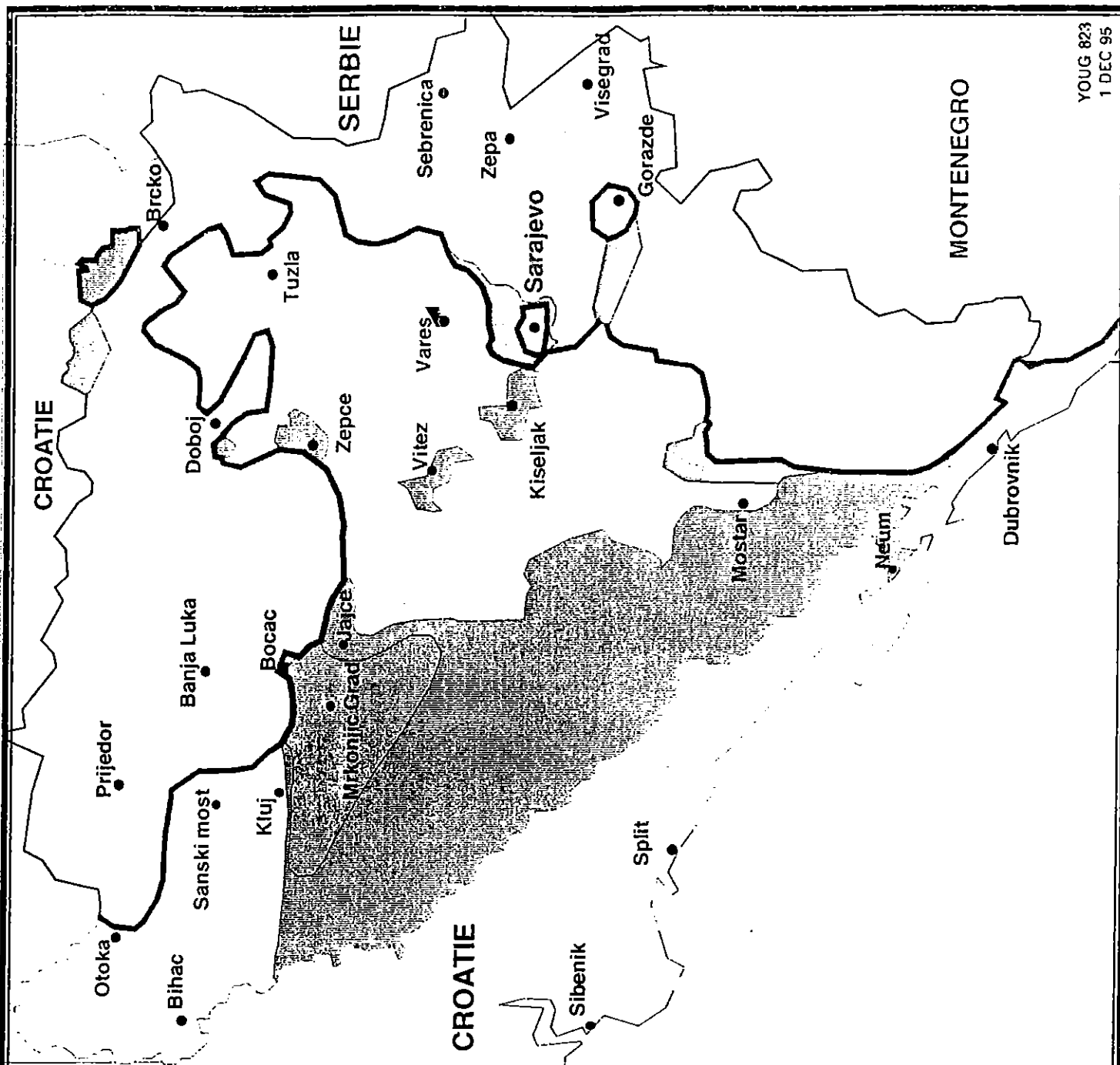
Zone contrôlée par les forces
serbes (VRS)



Zone cédée par la Fédération
à la République serbe



Zone cédée par la République
serbe à la Fédération



POINTS DE REPERE CHRONOLOGIQUES DE LA CRISE YUGOSLAVE

1991

28 février 1991	Déclaration de sécession de la région de Krajina (Croatie).
25 juin 1991	Proclamation d'indépendance de la Croatie et de la Slovénie que Belgrade rejette.
27 juin au 3 juillet 1991	Intervention de l'armée fédérale (en majorité serbe) en Slovénie. Cessez-le-feu le 3.
5 septembre 1991	Embargo de l'ONU sur l'envoi d'armes en Yougoslavie.
1er octobre 1991	Offensive de l'armée fédérale dans l'est de la Croatie et la région de Dubrovnik (côte adriatique). Cette guerre durera jusqu'en février-mars 1992.
19 novembre 1991	Chute de Vukovar, symbole de la résistance croate (Slavonie orientale, extrême-est de la Croatie) après trois mois de siège. Attaques serbes en décembre, contre Osijek (Slavonie orientale) et Dubrovnik.
19 décembre 1991	Les Serbes de Croatie proclament une «République serbe de Krajina» (RSK).
23 décembre 1991	L'Allemagne reconnaît officiellement la Croatie et la Slovénie.

1992

15 janvier 1992	La C.E.E. reconnaît la Slovénie et la Croatie.
4 février 1992	Premiers affrontements inter-ethniques en Bosnie-Herzégovine dans la région de Mostar.
29 février 1992	Musulmans et Croates bosniaques se prononcent par référendum pour l'indépendance de la Bosnie.
6 avril 1992	Reconnaissance de la Bosnie-Herzégovine; début du siège de Sarajevo. Déplacement de l'état-major de la FORPRONU de Sarajevo vers Belgrade.
5 juin 1992	Accord concernant la réouverture de l'aéroport de Sarajevo. Mise en place d'une compagnie française aéroportuaire.
13 juillet 1992	Début de la participation de la France à l'embargo maritime dans le cadre de l'UEO.

15 juin 1993	Début de l'opération "Sharp Guard", opération conjointe OTAN-UEO de surveillance de l'embargo en Adriatique qui se substitue aux deux opérations précédentes "Sharp Fence" et "Albanian Guard".
Juillet 1993	Renforcement du secteur de Sarajevo avec un bataillon d'infanterie, un détachement de l'armée de l'air et des blindés Sgaaie.
20 août 1993	Le plan de paix Owen-Stoltenberg (CEE-ONU) prévoit la transformation de la Bosnie en une union de trois républiques.
29 septembre 1993	Rejet par les Musulmans du plan Owen-Stoltenberg.
Septembre 1993	Redéploiement du bataillon de Gracac (UNPA sud) vers Glina (UNPA nord).
18 octobre 1993	Création et première réunion à SHAPE d'un groupe ad hoc de coordination de la planification (AHPCG) réunissant les différents organismes concernés par un plan de paix en ex-Yougoslavie (OTAN, ONU, UEO, FORPRONU...).
22 novembre 1993	Plan d'action européen pour la mise en oeuvre d'un accord de paix négocié en Bosnie-Herzégovine (plan Klinkel-Juppé).
29 novembre 1993	Reprise jusqu'au 3 décembre des négociations de Genève, sous les auspices de la Communauté européenne (Union européenne).
3 décembre 1993	Echec des pourparlers sur le découpage territorial de la Bosnie.

1994

6 janvier 1994	Lettre de Monsieur Juppé aux ministres des Affaires étrangères de l'OTAN, proposant des actions pour redonner l'initiative aux forces de l'ONU et renforcer leur crédibilité. Les principales actions considérées sont la réouverture de l'aéroport de Tuzla et la relève du bataillon canadien de Srebrenica.
18 janvier 1994	Reprise des négociations à Genève ; constat d'échec le 19. Les délégations croates et serbes signent une déclaration commune en faveur de la normalisation de leurs relations.
5 février 1994	Explosion d'un "obus" sur le marché de Sarajevo : 68 morts. Initiative franco-américaine pour la levée du siège de Sarajevo.
9 février 1994	"Ultimatum" en 18 points du Conseil de l'Atlantique Nord : toutes les parties doivent retirer les armes lourdes, ainsi que les installations militaires d'appui direct, à 20 km au moins du centre de Sarajevo (excepté Pale), ou de les mettre sous contrôle de la FORPRONU avant le 21 février à 00 heures TU. Dans le cas contraire, des frappes aériennes de l'OTAN seront envisagées.
11 février 1994	Délégation de l'autorité pour la mise en oeuvre des frappes aériennes par le Secrétaire général de l'ONU à son représentant spécial.

28 février 1994	Des avions de l'OTAN abattent quatre avions serbes en Bosnie.
12 mars 1994	A la suite d'une attaque des forces serbes contre les unités françaises de la FORPRONU dans la poche de Bihac, Monsieur Akashi donne, pour la première fois, délégation au commandant de la force pour mettre en oeuvre l'appui aérien : les frappes n'ont pas lieu en raison des délais qu'ont nécessité cette délégation.
18 mars 1994	Signature à Washington d'un accord constitutionnel entre Croates et Musulmans pour la création d'une fédération en Bosnie-Herzégovine.
22 mars 1994	Réouverture par la FORPRONU de l'aéroport de Tuzla. Début à l'ambassade de Russie de Zagreb des pourparlers entre Serbes de Krajina et Croates.
4 avril 1994	Mise en place d'un bataillon français supplémentaire à Sarajevo dans le cadre du renforcement demandé par la résolution 900 du Conseil de sécurité.
11 avril 1994	Les bombardements ont repris à Gorazde. Deuxième mission d'appui aérien demandée par la FORPRONU. Arrivée à Sarajevo de monsieur William Eagleton, haut fonctionnaire (américain) de l'ONU prévu par la résolution 900 et chargé de mettre au point un programme de rétablissement des services publics.
15 avril 1994	Un Etendard IVP français est touché par un missile sol-air, alors qu'il effectue une mission de reconnaissance au dessus de la poche de Gorazde. Le pilote réussit à ramener l'appareil sur le porte-avions.
22 avril 1994	Ultimatum du Conseil de l'Atlantique nord. Création d'une zone d'exclusion autour de Gorazde et de quatre zones protégées, pouvant être transformées en zones d'exclusion, autour de Tuzla, Bihac, Zepa et Srebrenica.
25 avril 1994	Création d'un groupe de contact sur la Bosnie (Etats-Unis, Russie, France, Allemagne, Grande-Bretagne) qui adopte le 13 mai un plan de paix : 51 % du territoire à la Fédération croato-musulmane et 49 % aux Serbes bosniaques.
28 avril 1994	Toutes les armes lourdes serbes ont été retirées de la zone d'exclusion de 20 km autour de Gorazde.
15 juin 1994	Retrait du bataillon d'infanterie de Glina, conformément à ce qui avait été annoncé au moment du déploiement du Batinf 5 à Sarajevo.
5 juillet 1994	Proposition du plan de paix (et partition de la Bosnie) aux parties en présence ; 15 jours de réflexions sont accordés.

A SUIVRE . . .

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Début Juillet débutera l'exposition des peintres amateurs. Vous êtes tous invités à apporter vos "oeuvres", même les plus jeunes, au mois de juin, aux heures d'ouverture de la Bibliothèque. Jeudi et samedi de 10 h à 12 h du 14 juillet au 15 août de 20 à 21 h.

Dans le courant de l'été, nous partagerons le verre de l'amitié et à cette occasion, nous procéderons au tirage de la loterie.

Vous trouverez de nombreuses nouvelles bandes dessinées.

Parmi les livres nouveaux :

La traversée	Philippe Labro
Théo et Marie	Jacques Duquesne
Le foulard bleu	Madeleine Chapsal
Le bonheur d'apprendre	François de Closets
Romandie	Maurice Denuzière
Mais t'as tout pour être heureux	Nicole de Buron
Les vignes de Sainte Colombe	Christian Signol
Un village pourtant si tranquille	Brigitte Varel
Des saisons de Vendée	Yves Viollier

SERVICE NATIONAL

Samedi, les élus du canton, les jeunes et toutes les personnes intéressées par le futur service national on participé à une réunion qui permettait de remplir un questionnaire qui déterminera l'évolution du nouveau service national, dans le cadre du système de défense de la France.

Cette réunion était présidée par le major Poildevin de la compagnie de la gendarmerie de La Mure, entouré de l'adjudant Carré de la brigade de Corps et d'Hervé Ferrière, militaire de carrière.

Il est certain que les motivations étaient différentes suivant l'âge et les préoccupations de chacun.

Il en ressort malgré tout que les jeunes sont plutôt intéressés par un service volontaire et non obligatoire moins contraignant pour leurs études.

Le débat était intéressant et aurait pu l'être encore davantage si l'assistance avait été plus nombreuse.



8 MAI 1996 A CORPS

Tout bien considéré, le printemps cette année tarde beaucoup à montrer le "bout de son nez".

Aujourd'hui 51e anniversaire de la libération de la France qui marque aussi la fin de la 2e guerre mondiale entre la France de l'Allemagne, nous aurions aimé, qu'un rayon de soleil fasse place à la grisaille, chasse le brouillard, éloigne de nous la pluie afin que la nature soit en harmonie avec nos sentiments de joie, au cours de cette cérémonie du souvenir. Hélas ! il n'en fut rien !

A 10 h 30 les plus courageux du village et des villages voisins, ceux qui ne redoutaient pas de faire usage du parapluie, rejoignaient les représentants des différentes associations : prisonniers de guerre, anciens combattants, conduites la première par sa présidente Madame FELIX, la seconde par Madame SCHALLER, accompagnées par les porte-drapeau de St Laurent en Beaumont pour assister à l'office religieux, célébré en l'église de Corps, à la mémoire des victimes des deux guerres et la sauvegarde de la paix retrouvée et de la liberté.

Puis tout le monde, se dirigeait vers la mairie d'où partait le défilé pour se rendre au monument aux morts.

Auprès de Monsieur le Maire de Corps, Conseiller général du canton, entouré des membres du conseil municipal, nous notions la présence de Mme RIGLET, maire de Quêt et de Mr COURTEAU, maire de Monestier d'Ambel.

Près du monument érigé à la mémoire des victimes des 2 guerres, où nous pouvions lire gravés dans la pierre le nom de tous les enfants du village morts pour la défense de la patrie, le docteur CARDIN, fit la lecture du message de monsieur Pierre PASQUINI, ministre délégué auprès du premier ministre, chargé des anciens combattants et victimes de guerre. Nous vous en donnons des extraits.

"En ce 8 mai 1996, nous voici à nouveau rassemblés dans toutes les communes de France, devant nos monuments aux morts pour célébrer l'anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie et le retour de la paix en Europe.....avec l'aide de nos valeureux alliés.

Notre démarche est d'abord un hommage à nos morts, à tous ceux qui ont consenti le suprême sacrifice pour rendre à la France son honneur et sa liberté.....Je songe aussi à tous ces résistants fusillés, à tous ces déportés morts sans sépulture, à toutes les victimes civiles des opérations militaires. A eux qui ont tout donné, nous devons à jamais la fidélité du souvenir.

Mais parce que leur sacrifice n'a pas été vain, c'est aussi la joie et la victoire, celle qui habite tous ceux qui ont vécu le 8 mai 1945, qui nous réunit en ce jour. Depuis 51 ans, fait presque unique dans notre histoire millénaire, nous vivons en paix avec nos voisins et ne nous connaissons plus "d'ennemi héréditaire"....

Notre joie cependant doit demeurer lucide. Dans le vaste monde, en Europe même, les vieux démons des guerres ne sont pas définitivement muselés... Il nous appartient d'en faire prendre conscience à la jeunesse.

Cette nécessaire transmission de la Mémoire sans laquelle l'avenir se couperait des leçons du passé est au premier chef dévolue aux associations d'anciens combattants. Elles assument cette mission, et je les en félicite.

VICTOR HUGO écrivait :

"Il faut allumer les grandes dates comme on allume des flambeaux ! "

Puisse la lumière du 8 mai éclairer encore longtemps notre route vers un avenir de paix et de liberté.

Pierre PASQUINI

A la suite de cette lecture, une gerbe fut déposée au pied du monument aux morts, suivie par une minute de silence. Le jeune écolier Ludovic DELAS, procéda à la collecte pour "Le Bleuet de France", qui a rapporté 420 F. Puis chacun s'empressait de regagner son domicile, qui en voiture, qui à pieds, heureux de retrouver un peu de chaleur, prêt à chausser ses pantoufles.

Pendant ce temps au Nouvel Hôtel, madame PELLISSIER, servait un excellent repas à tous les sociétaires et amis parmi lesquels se trouvait un invité : le Père René GEOFFROY

Cette journée qui au premier abord se préparait à être plutôt monotone, allait se terminer par une soirée inoubliable faite de rire, de joie, de gaieté dans l'euphorie pour les uns dans les gradins du stade de Bruxelles, dans les rues de notre Capitale, pour les autres en famille devant le petit écran.

Car le 8 mai 1996 marquera aussi la grande victoire du football français : celle de l'équipe du Paris Saint Germain qui battait l'Autriche par 1 à 0, en ramenant dans notre pays la coupe d'Europe détenue par l'O.M. 3 ans avant.

En regardant cette foule joyeuse qui se pressait sur les Champs Elysées aussi dense qu'un jour de 14 juillet pour partager la joie de nos sportifs portant haut et loin les couleurs de notre pays, je pensais qu'il y avait en chacun de nous un petit coin secret d'un "esprit cocardien".

Celui-ci se manifeste par un sentiment inné bien ancré dans nos coeurs, chaque fois que l'unité nationale paraît en péril.

A ce moment là, il n'est plus question de fracture, plus rien ne nous sépare. Dans un même élan de fraternité, nous devenons tous solidaires les uns des autres dans nos peines comme dans nos joies.

Avec cette force indestructible nous pouvons tout, sans elle nous ne pouvons rien. C'est ce qui fait dire à ceux qui nous regardent de près ou de loin avec des jumelles :
- "Ah ! ces français ils nous surprendront toujours"
Hé : oui, c'est ça l'amour de son pays. C'est ça la France !

Quant aux écoliers qui ont de plus en plus de dates d'histoire à apprendre et à retenir, pourvu d'un excellent point de repère aux questions qui leur seront posées, ils répondront :

- "Ah oui ! le 8 mai 1996 c'est la fête du souvenir et aussi la victoire du Paris Saint Germain, nous l'avons vu à la télévision.

Le 8 mai 1945 nous avons appris en histoire que la guerre était finie, que notre pays avait retrouvé la paix et la liberté.

Juliette ARBOUET

L'ECOLIER ET LE VER A SOIE

"Heureux le papillon qui libre dans l'air vole !
Disait un écolier ennuyé de l'école.
Sans trêve et sans repos travailler, travailler.
Voilà mon sort à moi malheureux prisonnier
Et s'adressant au ver à soie :
"Comment peux-tu filer toi même ta prison ?"
- "J'y travaille avec joie
car je sors papillon."

L. Rastibonne
extrait de "l'année du certif"

LE CLUB JOYEUSES RENCONTRES

PRAGUE

Du 8 au 13 mai, le club du 3e âge de Corps a effectué un beau voyage à Prague, par l'intermédiaire des autocars Brun de Grenoble. Bien que 1200 kms séparent Corps de Prague et que le trajet se soit fait en une seule journée, nous ne sommes pas revenus fatigués, mais enchantés, regrettant qu'il n'y ait pas eu plus de participants.



Il y aurait beaucoup à voir et à dire sur cette ville, nous avons vu l'essentiel.

Prague, au centre de l'Europe, était au 14e siècle une des villes les plus florissantes. Après avoir été 40 ans "ville interdite", elle a vu naître une nouvelle animation dans ses vieilles ruelles comme sur ses magnifiques places. C'est un musée vivant qui a une quantité de curiosités à présenter. Sous la conduite d' Incarnation, notre guide, très érudite, nous avons à travers places et rues pavées admiré les bâtiments les plus importants.

Le château de Prague, juché sur un éperon rocheux, il surplombe majestueusement la Capitale. De son enceinte jaillissent les flèches aigues de la Cathédrale St Guy et les tours blanches de la Basilique St Georges.

Le château abrite la Présidence de la République. Ses origines remontent au 9e siècle. Endommagé au cours des guerres, il fut transformé en superbe palais gothique avec de solides fortifications. Ce sont les Habsbourg qui l'ont rendu habitable et embelli après un gigantesque incendie, ils l'ont peu à peu délaissé pour transférer la cour impériale à Vienne.

La Cathédrale St Guy est le plus grand édifice religieux du pays. C'est une étonnante galerie d'art. L'entrée par "la porte d'or" est ornée d'une très belle mosaïque où se détachent en couleurs vives, le Jugement dernier, l'effigie des Saints de Bohême et celle du roi Charles IV et de son épouse. A l'intérieur se trouve la chapelle St Venceslas, chef d'oeuvre de l'art gothique. Cette chapelle communique avec la chambre du Trésor, fermée par 7 clés, où sont gardés les bijoux de la couronne de Bohême, mais ils ne sont pas exposés. Dans le chœur, dans une galerie, trônent les 21 bustes de personnages ayant contribué à l'édification de la cathédrale. Remaniée au cours des siècles elle fut terminée en 1929, elle mesure 124 m, sa hauteur jusqu'à la voûte est de 33 m. C'est un des monuments culturels tchèques les plus importants.

Nous voici maintenant dans la fameuse Ruelle d' Or. Elle fut habitée jadis par les archers chargés de la défense du château. D'après la légende, y habitaient et travaillaient, ceux qui promettaient à l'Empereur, l'or qu'ils prétendaient savoir fabriquer. C'est peut-être l'endroit le plus visité de Prague. Les petites maisons aux façades multicolores sont construites dans l'enceinte même du château de Prague. C'est un coin très pittoresque.

Dans la vieille ville bat le coeur de Prague. Ce quartier dont l'origine remonte à 1000 ans est un des hauts lieux de la Bohême. Le centre est étonnamment riche.

La Cathédrale St Nicolas avec sa coupole haute de 75m évoque St Pierre de Rome. Une imposante fresque recouvre le plafond, elle illustre l'histoire de St Nicolas, protecteur des marins et des marchands. Son acoustique exceptionnelle fait que de nombreux concerts d'orgue y sont donnés. Mozart y joua lors de son séjour à Prague.

Les nombreuses coupoles, les dômes, les flèches des églises ont valu à Prague son surnom de "Cité aux cent clochers".

Dans l'église Notre Dame de la Victoire, nous nous sommes arrêtés devant la statue en cire de l'Enfant Jésus de Prague. Cette figurine haute de 45 cms arriva à Prague au 16e siècle avec le trousseau de mariage d'une princesse espagnole. Laisseée aux Carmélites, la statue se vit bientôt attribuer des miracles. Elle reçoit beaucoup de cadeaux et les religieuses l'habillent alternativement de 39 vêtements, ce qui s'accompagne chaque fois d'une cérémonie.

L'Abbaye de Strabov, l'une des plus grandes de Bohême, fut fondée en 1140 par l'ordre des Prémontrés. Elle fut d'innombrables fois bombardée, endommagée et restaurée. L'ancienne bibliothèque ne compte pas moins de 130 000 livres, 25 000 manuscrits et 1 500 incunables.

La place de la vieille ville, autrefois place du marché, appartient aux endroits les plus mémorables de Prague, où eurent lieu les événements les plus importants, entre autres la décapitation de 27 gentilhommes tchèques qui se révoltèrent contre la domination des Habsbourg en 1621, fut un événement tragique.

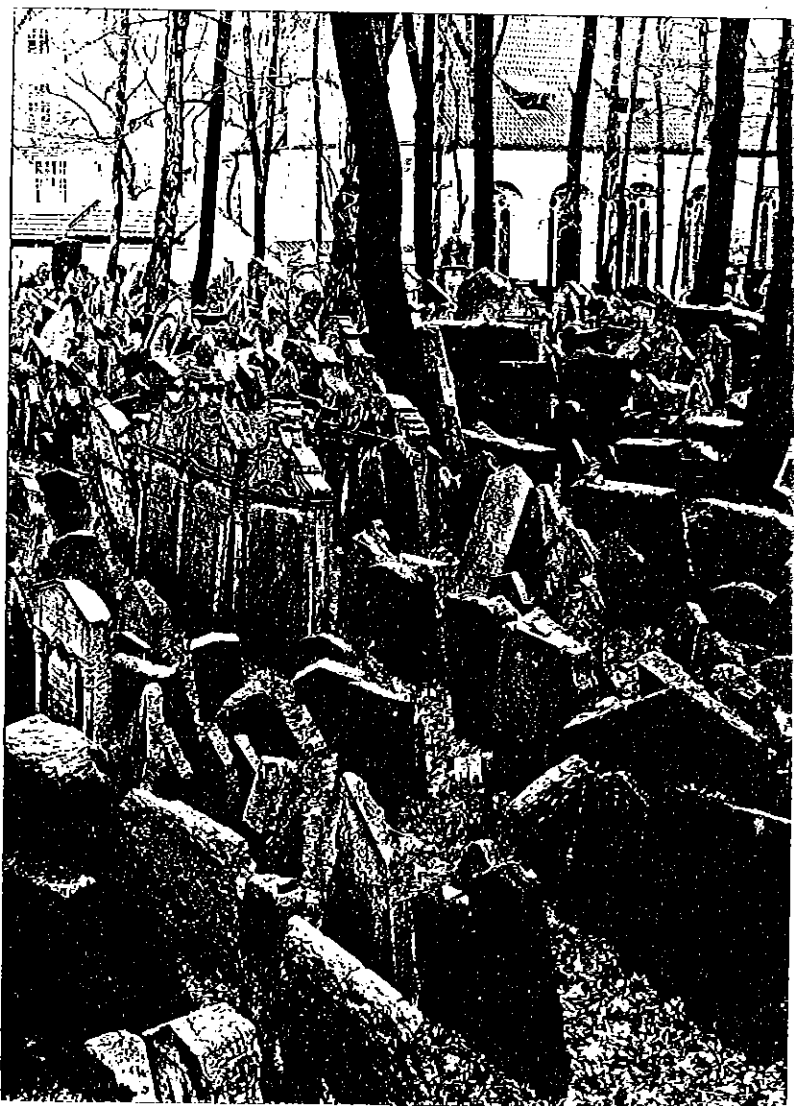
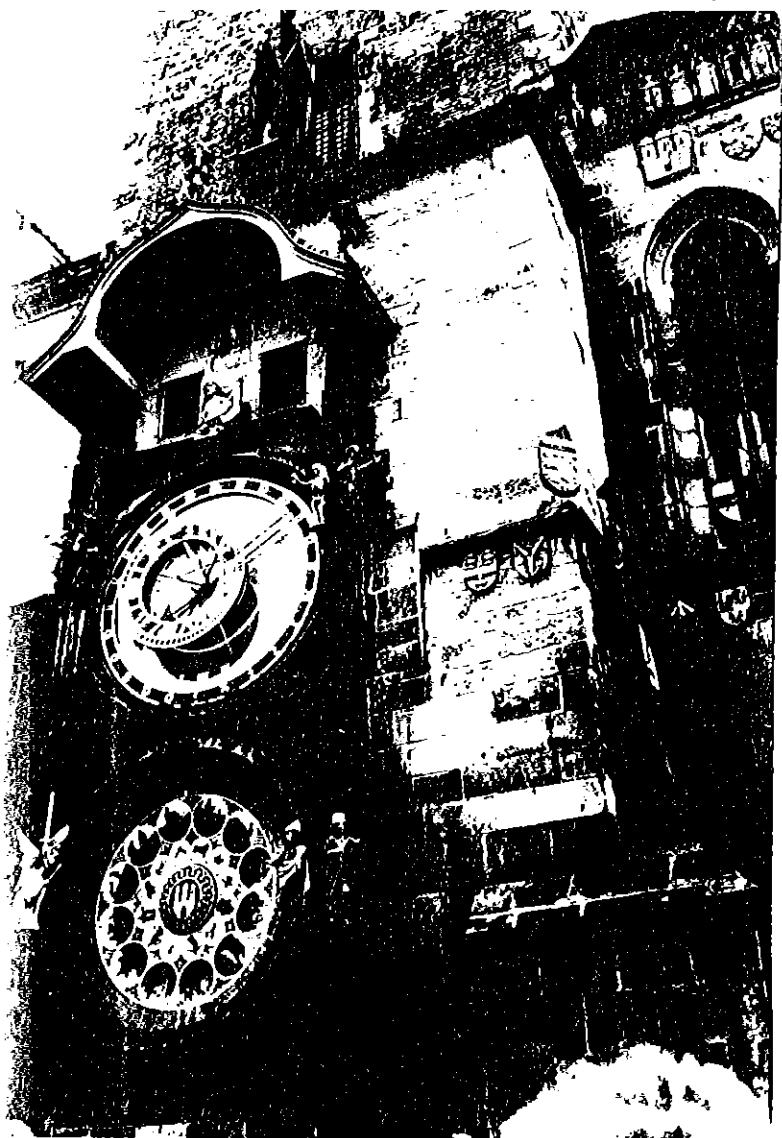
L'attrait principal de la façade pittoresque de l'Hotel de Ville provient de l'horloge astronomique qui orne magnifiquement la tour. Chef d'oeuvre de mécanique du début du 15e siècle, elle n'a guère d'égale que celle de Strasbourg. Le mouvement des automates de la partie supérieure provoque l'attroupement des visiteurs. Chaque heure, un coup de gong retentit. La mort, qui brandit sa faux, sonne le glas et agite le sablier du temps. Tout en haut, deux fenêtres s'ouvrent et l'on peut voir défiler les apôtres suivis du Christ. Des personnages nichés sous les clochetons prennent également vie, un avaré secoue sa bourse, un coquet, symbole de la vanité humaine, se regarde dans son miroir et un prince turc secoue la tête, comme s'il voulait signifier qu'il n'avait pas encore renoncé à son instinct de conquérant. Au sommet de l'horloge, sous l'auvent, un coq remue les ailes et pousse un cocorico retentissant. Les fenêtres se referment et l'heure sonne. La partie médiane de l'horloge est constituée d'un cadran indiquant l'heure, les mouvements de la lune et du soleil, les saisons, les mois et les jours. La partie la plus basse est la plus récente, il s'agit d'un calendrier décoré. Les 12 médaillons intérieurs représentent les signes du zodiaque, ceux de l'extérieur les 12 mois de l'année.

La place Venceslas est l'ancien marché aux chevaux. Elle est aujourd'hui la principale artère de communication, centre commercial moderne où sont situés les principaux hôtels, banques, grands magasins et cinémas. Elle est dominée par la statue équestre de St Venceslas et celle des 4 patrons de la Bohême : Ste Ludmila, St Procope, Ste Agnès et St Adalbert. Derrière la place se trouve le musée national. Venceslas fut le propagateur du christianisme en Bohême. L'église en Bohême était une institution toute puissante et le plus riche propriétaire foncier. La corruption du clergé déjà dénoncée sous Charles IV ne fit que s'accroître, il se développa alors un grand mouvement de contestation dont la figure principale fut Jan Hus. Son arrestation et sa mort suscitèrent un soulèvement national.

La Tour poudrière est un reste des fortifications de la Vieille Ville. La Tour porte son nom à la fin du 17^e siècle lorsqu'elle servit d'entrepôt de munitions. L'allure massive de la construction a été allégée par une ornementation gothique d'une grâce toute particulière. De son sommet on a une belle vue sur Prague. Près de la Tour Poudrière part la Voie Royale, c'est une route que les Rois et les Empereurs devaient parcourir lors de leur couronnement. La parade sur le parcours était prévue pour le peuple pour qu'il puisse applaudir son nouveau souverain. Le cortège le plus éclatant fut en 1740 celui de Marie-Thérèse, Impératrice Allemande et Archiduchesse de Bohême, d'Autriche et de Hongrie.

On ne peut parler de Prague sans évoquer ses ponts sur le fleuve Vltava. Le plus célèbre est le pont Charles. Dès qu'on s'engage sur le pont un superbe panorama sur la ville s'offre aux yeux. Il est fortifié aux 2 bouts, muni de portes avec tours. Il a 16 arches. Il est long de 516 m et large de 9,50 m. Il est bordé de 46 statues construites à diverses époques, elles représentent principalement des saints.

Nous avons terminé la visite de Prague par la partie juive. Le cimetière juif est unique au monde. On y trouve environ 12 000 stèles, serrées les unes contre les autres enchevêtrées parfois dans un véritable chaos. Les plus anciennes datent du 15^e siècle. L'étrange aspect de ce lieu tient pour une large part à l'exiguïté du terrain et à la disposition des tombes. Au fil des siècles, celles-ci ont été en effet empilées les unes sur les autres, se superposant parfois jusqu'à 12 épaisseurs, le cimetière fut utilisé jusqu'en 1787.



La synagogue "Vieille Nouvelle" (parce qu'elle a été restaurée) est la plus ancienne des 7 synagogues qui se conservèrent à Prague. Gothique à l'origine, elle fut élargie. Plusieurs de ses rabbins furent des savants. Après la seconde guerre mondiale, elle fut choisie comme lieu de commémoration des victimes de la terreur hitlérienne. Les murs portent gravés les noms de 77 297 juifs et tchèques qui périrent dans les camps de concentration.

Deux châteaux, dans les environs de Prague eurent encore notre visite.

A 60 kms la ville de Kutna Hora, célèbre au moyen âge pour ses mines d'argent, possède de beaux monuments. La cour des Italiens, à laquelle était rattaché l'hôtel des monnaies des Pays Tchèques. La monnaie pragaise était connue à l'époque dans toute l'Europe Centrale. La ville était si riche que la cour des Italiens devint résidence royale. L'édifice le plus intéressant est la Cathédrale Sainte Barbe de style gothique flamboyant, elle à 5 nefs en bas , 3 en Haut. Des armoiries de riches familles et des corporations de métiers la décorent. La chaire est en pierre. Les autels latéraux, les bancs de chêne et l'orgue sont baroques. A proximité, se trouvent l'ancien collège des Jésuites et le couvent des Ursulines.

Dans une autre direction le château de Konopiste revêt l'aspect d'une belle résidence aristocratique. Forteresse au départ, elle fut remaniée au cours des siècles par les différents propriétaires. Elle appartient au 19e siècle à l'Archiduc François Ferdinand d'Este, héritier du trône d'Autriche Hongrie et assassiné à Sarajevo en 1914. Très moderne il avait fait installer dans le château un ascenseur, des salles de bains et le chauffage central. Les salles sont abondamment ornées d'objets divers, armes, porcelaines, céramiques, sculptures et surtout une gigantesque collection de trophées de chasse gagnés par l'Archiduc ou rapportés de ses voyages à travers le monde. Amoureux de la nature il fit aménager un parc de 225 ha et une roseraie. Les appartements privés restaurés sont aménagés avec des meubles d'origine et renferment beaucoup de portraits de famille, en particulier celui de sa femme, issue d'une famille aristocratique tchèque, ce qui devait interdire toute prétention au trône d'Autriche-Hongrie à ses enfants.

Une soirée folklorique avec musique et danses agrémenta encore notre séjour, il se termina par une mini croisière sur la Vltava.

Au carrefour de l'Europe, la République Tchèque a dû, au fil des siècles affronter bien des convoitises de la part de voisins plus puissants : Autriche avec les Habsbourg, IIIe Reich. Séparée de sa voisine Slovaque depuis 1993, elle est tournée vers l'Ouest Européen.

Le Président de la République Vaclav Havel a lutté longtemps contre les autorités communistes. Il a été emprisonné plusieurs fois pour avoir manifesté à la mémoire du jeune étudiant de 20 ans qui s'était immolé par le feu pour protester contre l'écrasement militaire du Printemps de Prague et l'occupation de la Tchécoslovaquie par l'armée rouge.

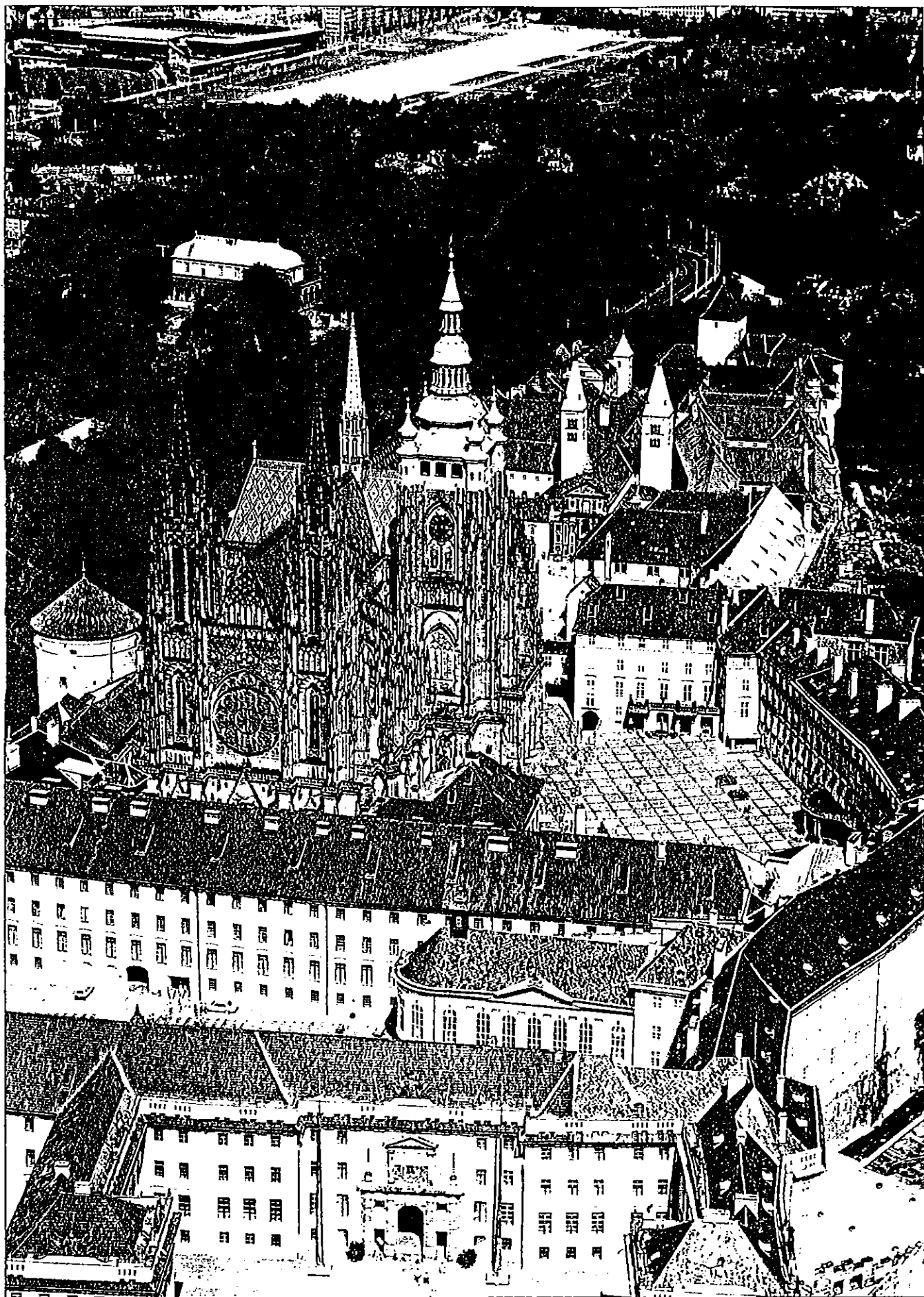
Il a apporté un style nouveau au pays. Il n'y a pas de chômage. Les biens autrefois nationalisés ont été restitués à leurs propriétaires.

L'agriculture (céréales, pommes de terre, betteraves sucrières, houblon, élevage) connaît certaines difficultés dues à la surproduction et à la baisse du prix de vente des marchandises.

Quant au tourisme, c'est une manne pour l'économie, étant l'afflux des visiteurs.

En conclusion nous avons fait un voyage très intéressant et nous souhaitons repartir bientôt.

M. Girard



*Pražský hrad od západu s katedrálou sv. Víta
Prager Burg vom Westen mit der St.-Vitus-kathedrale
Prague Castle from the west, with the Cathedral of St. Vitus
Le Château de Prague et la Cathédrale Saint-Guy, vue prise de l'ouest
Il Castello di Praga visto da ovest, con la cattedrale di S. Vito*

Les légumes farcis

Economiques, ils font des plats savoureux améliorant habilement un petit reste; originaux, ils transforment l'accompagnement banal d'une simple viande rôtie en découverte gourmande; raffinés, ils font des petites entrées appréciées, chaudes ou froides, colorées ou vitaminées. Tout est dans la farce, et elles sont multiples, profitez de la saison où les légumes abondent sur les marchés pour en manger davantage et les servir « autrement ».

Tomates farcies aux restes de daube

(6 tomates)

6 tomates, 150 g de restes de daube, 1 oignon, 1 gousse d'ail, 1 c à soupe du jus de la daube, 2 c à soupe de persil haché, sel, poivre. Un filet d'huile d'olive.

Lavez et essuyez les tomates, coupez une calotte et évidez-les, salez l'intérieur et retournez-les. Coupez la viande en petits dés, mélangez-la à l'oignon et à l'ail hachés, joignez le jus de la daube et le persil, assaisonnez. Farcissez les tomates, remettez les calottes, arrosez d'un filet d'huile et passez à four chaud pendant 35 mn environ. Servez en entrée ou, en multipliant les proportions par deux, en plat principal, avec une salade verte.

Tomates farcies au poulet

(Photo couverture — 6 personnes)

6 tomates, 200 g de poulet cuit (restes éventuellement), 50 g de gruyère, 50 g de crème fraîche, sel, poivre; huile et ciboulette hachée à volonté.

Lavez et essuyez les tomates, coupez une calotte et, à l'aide d'une cuillère, creusez-les délicatement sans les perforer, en retirant les pépins et les côtes dures centrales. Salez l'intérieur, retournez-les sur un plat et laissez égoutter 30 mn. Coupez la chair de poulet et le fromage en petits dés, mélangez-les et répartissez-les dans les tomates (vous pouvez ajouter à volonté un peu de la pulpe retirée des tomates). Battez la crème fraîche avec sel et poivre. Disposez les tomates dans un plat huilé allant au four. Versez la crème par-dessus. Faites cuire pendant 35 mn environ, à four moyen préchauffé, en arrosant de temps en temps les tomates en cours de cuisson. Servez saupoudré de ciboulette hachée, en entrée, ou, en multipliant les quantités par deux, en plat principal.

Champignons farcis gratinés

(4 personnes)

8 gros champignons de Paris, 100 g de mie de pain, 2 œufs, 2 c à soupe de lait concentré non sucré, 1 gousse d'ail, 1 c à soupe de persil haché, sel, poivre, noix muscade, 100 g de gruyère râpé.

Nettoyez les champignons, lavez-les rapidement après avoir coupé le bout terreux. Passez les têtes au four pendant 10 mn. Pendant ce temps, mélangez la mie de

Courgettes farcies au fromage

(4 personnes)

2 belles courgettes, 75 g de fromage de comté râpé, 1 c à soupe de crème fraîche, 100 g de mie de pain, 1 gousse d'ail, sel, poivre, 2 c à soupe de vin blanc.

Plongez les courgettes dans de l'eau bouillante salée et laissez-les cuire 10 mn. Egouttez-les, laissez-les tiédir un peu, puis coupez-les en deux dans le sens de la longueur et creusez légèrement l'intérieur pour retirer les graines. Salez les demi-courgettes. D'autre part, mélangez le fromage râpé, la crème et la mie de pain trempée dans du lait et pressée. Joignez l'ail pilé, assaisonnez et mouillez la farce avec un peu de vin blanc. Farcissez les demi-courgettes, rangez-les dans un plat légèrement huilé allant au four et à table, et passez 30 mn à four chaud. Arrosez, si besoin est, avec un peu de vin blanc en cours de cuisson. Servez en entrée ou en plat principal (multipliez alors les proportions par deux).

Courgettes farcies aux restes de viande

(4 personnes)

2 belles courgettes. FARCE: 250 g de viande (reste d'agneau, de bœuf...), 50 g de riz cuit, 3 c à soupe de persil haché, 2 oignons, 3 œufs, sel, poivre. SAUCE: 1 c à soupe de concentré de tomates, une pointe de cou-teau de sauce harissa, 0,5 dl d'huile, 1,5 dl d'eau.

Plongez les courgettes dans de l'eau bouillante salée pendant 10 mn. Coupez-les en deux dans le sens de la longueur et creusez-les pour retirer les graines. Hachez la viande et mélangez-la au riz cuit, ajoutez le persil et les oignons hachés, puis les œufs battus, assaisonnez. Farcissez les courgettes avec cette préparation et rangez-les dans un plat allant au four. Mélangez le concentré de tomates, l'harissa et l'huile; ajoutez l'eau et versez dans le fond du plat. Faites cuire à four chaud pendant 35 mn en arrosant de temps en temps avec la sauce.

MOTS CROISÉS « DEUX CHAINES »

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX
1	F	A	T	A	L	I	S	T	E
2	U	N	I	T	E		A	R	T
3	R	I	T	E		D	I	O	R
4	E	M	I	L	I	E	N	N	E
5	T	E		I	M	I	T	E	
6	E		S	E	P	T		R	U
7	U	S	U	R	I	E	R		N
8	S	U	R		E		O	U	I
9	E	D	E	N		S	I	T	E

MOTS CROISÉS « RELAXE »

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1	P	A	R	A	P	L	U	I	E	S
2	R	I	E	N		A	N	T	R	E
3	I	L		I	O	S		E	S	T
4	N	E	V	E	S		P	R	E	T
5	T		U	R	E	E		A	S	E
6	A	S		E	R	G	O	T		R
7	N	E	T	S		E	P	I	E	S
8	I	L	E		N	E	V	A		
9	E	L	E	V	E		S	E	U	L
10	R	E	S	I	S	T	E		X	I

LES ELUS EN VISITE AU CENTRE DE SECOURS DU CANTON

Le vendredi 15 mars, le lieutenant des sapeurs pompiers, Michel Perot, avec son équipe, recevaient les élus du canton de Corps et accueillaient au centre de secours, Mr Alain Carignon, en visite surprise, président du conseil général, le Dr Cardin, conseiller général, maire de Corps, le Dr Pichon Martin, conseiller général, président de la commission administrative du service départemental d'incendie et de secours, Mr Moutin, maire de Pellafol, président du SIVOM et l'ensemble des communes du canton, par l'intermédiaire de leurs maires ou adjoints.

Le colonel Bourgeois, direction du service départemental d'incendie et de secours ainsi que le colonel Paillot, des collègues du centre de secours de La Mure et l'ensemble des sapeurs pompiers de Corps.

Michel Perot exposait le but de cette rencontre en ces mots :

Si nous sommes réunis c'est pour apprécier et constater l'effort important que fait d'une part le conseil général de l'Isère en dotation de matériel et d'autre part pour remercier notre service départemental qui a proposé à la commission administrative du service incendie et de secours présidé par le Dr Pichon Martin, de nous attribuer des véhicules. Je rappelle que par cet intermédiaire nous avons obtenu en 1994 le CCF 2000 et que nous venons de recevoir (c'est ce qui nous réunit) une VLTT et un VSAB.

"Qu'est ce qu'une VLTT, un VSAB dans notre jargon de pompiers. VLTT, véhicule léger tout terrain, celui-ci a pour mission d'intervenir dans les sites difficiles d'accès, de pouvoir assurer des liaisons lors d'interventions importantes, feux de forêt par exemple. VSAB c'est l'ambulance des pompiers."

Je ne peux pas me contenter d'arrêter ici mes remerciements, car vous savez tous quelles implications nécessite le fonctionnement d'un centre de secours. Implication des communes, que nous sollicitons financièrement, mais qui sans cette aide verraient disparaître un service public discret mais efficace. Il est vrai que ce service public coûte cher, mais il coûte cher tant que l'on en a pas besoin. Que coûte le prix d'une vie ? L'implication des hommes et femmes dans la compagnie, qui assurent un devoir civil au détriment souvent de leur vie familiale, de leurs loisirs.

Nous sommes dans une période où nous entendons beaucoup parler de disponibilité, du volontariat. Textes élaborés, débattus par nos politiques, à l'Assemblée Nationale, au Sénat... enfin ! En l'an 2000 l'Etat s'inquiète de la santé de ses pompiers. Malheureusement ne nous réjouissons pas trop vite, car le problème risque de rester le même dans nos petites campagnes. Quels que soient les textes votés, nous n'aurons toujours à Corps que 500 habitants, et seulement quelques petites entreprises. Je ne voudrais pas paraître pessimiste en ce jour, mais je pense qu'il est bon de rappeler que l'effectif de notre, votre centre de secours et officiellement de 13 personnes, dont 2 sont encore scolarisés, 1 habite Grenoble, et peut-être 1 ou 2 pas trop motivés, d'où un effectif de 9 personnes sur qui nous pouvons compter dans la mesure de leur disponibilité professionnelle et personnelle.

C'est peu, nous devons réfléchir au niveau de notre canton comment asseoir cette structure basée sur le volontariat en sachant que nous assurons un travail de professionnel. Lorsque je demande à mes pompiers d'assurer les astreintes, lors des journées dites rouges, ils doivent rester disponibles, prêts à partir ; quel employeur se permettrait de demander à son personnel d'assurer des astreintes sans compensation financière. Ceux-ci participent déjà bénévolement aux manoeuvres, aux différentes formations, aux stages, aux réunions, à la vérification des bornes incendie de l'ensemble des communes.

Si les communes participent financièrement, il faut savoir que l'amicale elle aussi participe au fonctionnement du centre.

Ainsi prélevé sur nos revenus, composés des dons et de la recette de la vente des calendriers, nous avons investi depuis 1991 :

En matériel incendie 18 660 F, en habillement 15 096 F, en formation 7 761 F, en cotisation à l'union départementale 14 563 F, et pour le fonctionnement du centre de secours 15 020 F, soit un total de 71 100 F.

En 1991 avec l'accord du SIVOM, nous revendions le FPT pour 75 000 F ce qui nous a permis d'acheter le J5 VTU et de l'équiper pour un total de 72 000 F et 3 000 F de matériel.

En 1995 avec l'accord de la commune de Corps, nous vendions le chevrolet pour 15 000 F ce qui nous permet d'acheter un nettoyeur haute pression, une échelle 3 plans, et 11 parkas. Un investissement total de 161 000 F sur 5 ans, soit une moyenne de 33 000 F par an.

Pour mémoire l'ensemble des communes versent en fonctionnement une moyenne de 65 000 f par an, et la commune de Corps 162 000 F. L'amicale a en prévision à court terme l'achat de tenues d'intervention, un investissement d'environ 10 000 F.

Nous avons été équipés de BIP en 1982, actuellement 3 sont en panne et 2 ont été perdus. A ce jour certains pompiers ne sont pas équipés de BIP d'où une perte de temps lorsque nous avons besoin d'eux. Un BIP coûte 3 000 F, il nous en faudrait au minimum 3, ce matériel n'est malheureusement pas subventionné par le département.

Ensuite le colonel Bourgeois remet le diplôme d'AFPS à Estelle Perot, Brigitte Crochon, Rodolphe Masse, Pascal Chaix, acquis par le stage et les galons de sergent chef pour Guy Masse et de caporal chef pour Christian Roche.

Cette rencontre s'est terminée par le verre de l'amitié, servi par les pompiers.



LES CHAMPIONS DE LA BELOTE

Vendredi 29 mars la direction et le personnel de la maison de retraite organisaient dans leurs murs un concours de belote, pour l'association Regain, créé par les pensionnaires.

Les joueurs de belote étaient nombreux et cette soirée s'est déroulée dans une bonne ambiance. Après 3 parties acharnées, se sont Sylvette Riglet, maire de Quêt en Beaumont et Alphonse Bonthoux, maire de Beaufin qui remportaient le 1er Prix : 2 Jambons et 2 bouteilles de champagne et Josette Jourdan et Arlette Gontard, le 2e prix, soit 2 tee-shirts.

Tous les joueurs ont été récompensés et la recette permettra d'offrir une sortie aux pensionnaires.



LE BOEUF DE PAQUES

Jeudi 28 mars, pour la foire des Rameaux, Joseph Templier boucher a exposé sur la place de la Mairie, un boeuf élevé à l'ancienne par MM. Galland frères des Blachus (Chauffayer). Paré d'un beau collier et de rubans, il a été promené dans le village, avant d'être abattu, pour être servi sur la table de Pâques.



OFFRE DE SERVICE POUR LA CAMPAGNE DE RAMONAGE 1996

Les personnes désirant faire ramoner leur cheminée sont priées de s'inscrire en Mairie tél. 76 30 00 31. PRIX : 220 frs TTC pour le ramonage du conduit de fumée, plus nettoyage du poêle et des tuyaux.

VENTE DE BRIOCHES POUR L'ASSOCIATION ESPOIR COMITE DEPARTEMENTAL DE LUTTE CONTRE LE CANCER

Cette vente annuelle aura lieu à domicile le samedi 15 juin dans les communes du canton de Corps, nous vous demandons de réserver votre meilleur accueil aux vendeurs et vendeuses bénévoles.

L'objectif 1996 est de soutenir : LE COMBAT CONTRE LA DOULEUR, TANT PHYSIQUE QUE MORALE.

Permettez nous de vous rappeler que l'Association Espoir est entièrement composée de bénévoles et que ses frais de fonctionnement sont faibles : 5,8%.

CONCOURS DE BELOTE DE L'ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS DE L'OBIOU

Pour financer l'achat d'une machine à écrire avec traitement de texte, les membres du bureau de l'Association, ont organisé le samedi 23 mars, salle polyvalente, un concours de belote. 52 personnes y ont participé. Vous trouverez ci-dessous une partie du classement :

- 1er prix : Léon et Mathilde MARY 2 1/4 d'agneau avec gigot
- 2ème prix : Mrs BERTRAND et SACO 2 1/4 d'agneau avec épaule
- 3ème prix : Gérard CARDIN, Gisèle ROUX 2 bons coiffure
- 4ème prix : Christophe et Roland BOUVIER 2 poulets
- 5ème prix : Lolo et Françoise 2 gâteaux de Pâques
- 6ème prix : Mme GIRARD et Mr FRANCESCHINI 2 gâteaux escargot
- 7ème prix : Mr FLORENCE Jean Paul et Ginette 2 tartes

Tous les participants ont été récompensés.

Nous les remercions de leur présence, les inscriptions ont permis de financer les 3/4 de l'achat de la machine à écrire.

STEPHANIE SAIT BIEN ROULER

Stéphanie Baggio fait du roller tous les jours. La plupart du temps, Smartie, son dalmatien l'accompagne. Quand cette Grenobloise part dans les Alpes, elle pratique le snowboard avec la star Robby Naish. Sinon c'est le surf aux Canaries ou à Hawaï.

Pour l'émission Ushuaia, il lui est même arrivé de surfer avec des pygmées sur les cendres d'un volcan au Vanuatu. "Quand j'étais petite, ma mère avait toujours peur que je prenne froid, ou que je me fasse mal en cours de gym à l'école, raconte Stéphanie. Alors, quand j'ai découvert le sport à l'âge de 17 ans, ma seule idée était de rattraper le temps perdu. J'ai attaqué le tennis, le judo, le step, le cardio-funk. Mon souvenir le plus fort c'est le tournage d'un film sous-marin pour la BBC sur les dugongs, des mammifères aquatiques rarrissimes. J'ai nagé des heures durant en monopalmes, en compagnie d'un énorme mâle de 3 mètres qui me prenait pour une femelle dugong. Il a entamé une parade nuptiale et me serrait entre ses nageoires. C'était spécial ! A 23 ans Stéphanie s'interroge sur son avenir. Elle se verrait bien Hôtesse de l'air. Un moyen comme un autre de faire le tour du monde des terrains de sport.

J.F. Vibert



CARNET DU JOUR

CARNET ROSE

Nous avons appris avec joie la naissance de :

MAXIME : fils de Laurence MICHELLAND et de Denis DALBON COULAZ,
frère de Nicolas, petit fils de André et Danièle MICHELLAND

EMMANUEL : fils de Franck GUILBAUD (gendarme) et de Martine MORELLO

MARINE : fille de Didier RODRIGUEZ et de Christelle PERRAULT, petite
fille de Christian et Chantal PERRAULT

Nous adressons tous nos souhaits de bonheur et santé aux bébés et nos félicitations
aux parents et grands parents.

CARNET DE DEUIL

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de :

Renée RUTTY : mère et belle mère de Mr et Mme Jean-Paul RUTTY et de Mr
de la Mure et Mme Alain RUTTY
grand-mère de Philippe; Olivia et Marline
belle soeur de Mme Jane PEYRIN, soeur et belle soeur de Mr et
Mme Georges PEYRIN

Andréa BEAUBRUN née PELLEGRIN, épouse de Mr Martin BEAUBRUN

soeur et belle soeur de Mr et Mme Marguerite
VERILHAC, Mr et Mme Robert PELLEGRIN, Mr et Mme Pierre
PELLEGRIN, Mr et Mme Joseph PELLEGRIN, Mme Albert
PELLEGRIN

Lucie MOUTIN : mère et belle mère de Yves et Jacqueline MOUTIN, et de Mr et Mme
de Pellafol Olivier MOUTIN, grand mère de Carine et Didier, Stéphane, Jean-
Baptiste, Carine, et de David et Sylvie. Belle soeur de Mme Judith
CORREARD

Catherine Augusta PELLAT décédée à AIX EN PROVENCE

Paulette RIPERT née ESPIE, décédée à SAINT REMY DE PROVENCE

Bernard MEI : décédé accidentellement à SETE
fils de Etienne MEI, frère et beau frère de Catherine et Malik
OUABDESSELAM, oncle d'Elodie et Vincent, frère et beau frère
de François et Joséphine MEI, oncle de Jennifer et Christopher

Nous prenons part à la peine de leur famille et leur présentons nos sincères
condoléances.

PEDICURE

La pédicure sera présente le samedi 15 Juin de 9 h à midi, salle de la mairie.

Prière de s'inscrire en mairie, le matin, tél 76 30 00 31 ou chez Gisèle ROUX, le
Cliché tél 76 30 05 99 ou 76 30 01 08.

LE CLUB JOYEUSES RENCONTRES

CONCOURS DE PETANQUE

Tous les membres sont invités à participer au concours de pétanque annuel, qui aura lieu le mercredi 12 juin à la Chapelle en Valgaudemar. Les joueurs de boules sont priés de s'inscrire le mardi 4 juin au club, ainsi que tous les participants pour le repas.

PRIX : 130 frs. Départ à 8 h 30 devant la mairie pour ceux qui ne disposent pas de voiture. Inscriptions possibles auprès de Mme Pellissier tél 76 30 01 37 avant le mardi 11 juin dernier délai.

SORTIE A GRIGNAN

Le vendredi 19 avril, le club avait bien choisi son jour pour la 1ère sortie de l'année.

En effet, le groupe d'une quarantaine de personnes a bénéficié d'une excellente journée, sous un soleil magnifique. Le 1er arrêt, était pour la visite du Village Provençal miniature, où tous les corps de métiers étaient représentés par des santons. Puis après le repas, c'était la découverte du Château de Grignan, propriété de la Comtesse de Grignan, fille de la Marquise de Sévigné, femme de lettre, qui y fit de longs séjours et y mourut en 1696, cette année commémorera par diverses manifestations le tricentenaire de son décès.

La visite effectuée avec un guide fut très intéressante et nous rappella la correspondance entretenue par les lettres de la Marquise avec sa fille, qui était sa principale destinataire.

Le retour se fit dans la joie et l'amitié.



RECTIFICATIF

Dans le dernier numéro, paraissait la liste des membres du nouveau Conseil d'Administration de l'Association Culture et Loisirs de l'Obiou et comportait la mention : tous de nationalité française. Ce document devait être transmis à la Préfecture et préciser la nationalité de chacun. (Voilà le "pourquoi" de cette mention)

MOTS CROISÉS « DEUX CHAINES »

DÉFINITIONS DIFFICILES

Horizontalement : 1. Pour lui, ce qui arrive était écrit. - 2. Section ou division. Son homme respecte ses règles. - 3. Est bien connu des fidèles. Le style « new-look » a fait son succès. - 4. Plus d'une habite une maison de Plaisance. - 5. Du fer dans le béton. Singe. - 6. Ce que sont les péchés capitaux. Court dans son lit. - 7. Est toujours prêt à prêter. - 8. Autre terme pour ce qui est en plus. Une des voix du référendum. - 9. George était duc d'Auckland et Anthony comte d'Avon. Même le lieu commun a le sien.

Verticalement : I. N'hésite pas à mettre son nez dans les affaires des autres. - II.

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX
1	F	A	T	A	L	I	S	T	E
2	U	N	I	T	E			A	R
3	R	I	T	E			D	I	O
4	E	M	I	L	I	E	N	A	C
5	T	E		I	M	I	T	E	
6	E		S	E	P	T		R	U
7	U	S	U	R	I	E	R		V
8	S	U	S		E			O	U
9	E	D	E	N		S	I	T	E

Ne manque donc pas d'agitation. A sa Croix dans le ciel austral. - III. Joue dans certaines rues de Paris. Les Assyriens y firent un sac. - IV. Où l'ouvrier peut se distinguer. - V. A sa place dans une jupe. Ne veut pas croire. - VI. Figure mythique. - VII. Chien, suivi par Bernard. Convient à un bleu. - VIII. Pour le faire, il ne faut pas manquer d'importance. S'utilise en couture. - IX. Faire la vie. Ne manque donc pas de communication.

DÉFINITIONS NORMALES

Horizontalement : 1. Admet tout ce qui se présente. - 2. Est unique en son genre. La bonne manière pour faire quelque chose. - 3. Est cérémonial. Fut un grand couturier. - 4. Elle est italienne. - 5. Permet d'opérer à l'équerre. Copie. - 6. Nombre pour Merveilles du monde. Ne pose pas un important problème de franchissement. - 7. Ses avances sont loin d'être gratuites. - 8. Invite à poursuivre. Fait plaisir au demandeur. - 9. Un endroit où il fait bon vivre. Est particulier à chaque endroit.

Verticalement : I. Elle ne pense qu'aux découvertes. - II. Bien vivant. Beaucoup de Français y descendent en vacances. - III. Petit Parisien. A son pas dans le Piémont. - IV. Un des compartiments de la boîte. - V. Élément du coupon. N'a ni dieu, ni diable. - VI. A quelque chose de divin. - VII. Est à prendre comme exemple. Sa majesté en impose et Sa Majesté impose ! - VIII. Peut se faire en bombant le torse. Note. - IX. Individu quelconque. Telle est celle qui a des liaisons.

MOTS CROISÉS « RELAXE »

Horizontalement : 1. Des pépins sous les grains. - 2. Quelque chose de négatif... Grotte à ossements. - 3. Personnel. Point en mer Égée. Cardinal matinal. - 4. Ils ont résisté aux rayons du soleil. Est sur le point... - 5. Produit final de la décomposi-

tion des acides aminés. Moteur à réaction. - 6. Rouge ou noir sur un tapis vert. Une arme pour un coq. - 7. Se font bien voir. Ne sont pas regardés en face. - 8. Elle est naturellement isolée. Négatif. Est en chemin. - 9. Il est là pour apprendre. Unique en son genre. - 10. Emploie la force contre la force. Grecque.

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1	P	A	R	A	P	L	U	I	E	S
2	R	I	E	N		A	N	T	R	I
3	I	L		I	O	S		E	S	T
4	N	E	V	E	S		P	R	E	T
5	T		U	R	E	E		A	S	E
6	A	S		E	R	G	O	T		R
7	N	E	S		E	P	I	E	S	
8	I	L	E		N	E	V	A		
9	E	L	E	V	E		S	E	U	L
10	R	E	S	I	S	T			X	I

Verticalement : I. Léger, gai et fleuri. - II. Organe de protection. Siège de cuir. - III. Note. Tout ce qu'il y a de plus distingué... Se plantent avant de lancer la balle. - IV. Ce sont elles qui conduisent certains domestiques... Deux à Venise, six à Rome. - V. C'est être courageux et téméraire. Sont désormais parmi nous. - VI. Aspire au repos. Le père et la mer... - VII. Fait l'unité. Mises au propre. Réfléchi. - VIII. Se renouvelle. - IX. Font des ronds, pour ceux qui vont sur l'eau. Les grandes ne sortent pas d'un seul jet. - X. L'arrêt, c'est pour eux. Distance parcourue par des millions de bicyclettes...